



# Fiche Région Ultrapériphérique **GUYANE**

Étude de l'impact de la  
pandémie de COVID-19 sur  
les régions ultrapériphériques

Région Guyane

Pays France

Superficie 83 751 Km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants (2020) 288 086

Densité de population (2019) 3,4 par Km<sup>2</sup>



Préparée par



**Note juridique : Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de la Commission européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans cette publication incombe entièrement à leurs auteurs.**

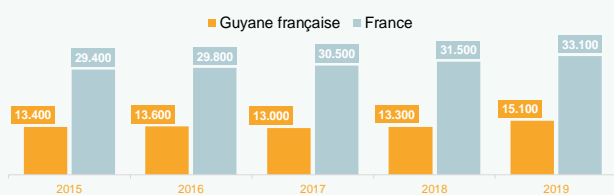
## INTRODUCTION

Cette fiche a été préparée dans le cadre d'une étude plus large évaluant l'impact de la COVID-19 sur les neuf régions ultrapériphériques de l'UE. Elle fournit une analyse approfondie des impacts économiques et sociaux de la COVID-19 en Guyane, elle met en évidence les mesures prises pour enrayer la propagation du virus, et présente des propositions de mesures de relance et de renforcement de la résilience répondant aux principaux problèmes identifiés dans cette région.

Cette fiche présente tout d'abord un aperçu des impacts sanitaires de la pandémie en Guyane, ainsi que le calendrier des mesures mises en place pour contenir les taux d'infection. Elle examine ensuite les répercussions économiques, en commençant par le niveau macroéconomique, puis analyse les principaux impacts sectoriels. La troisième section présente les impacts sociaux et est suivie d'une identification des mesures politiques les plus pertinentes mises en œuvre dans la région pour atténuer les conséquences négatives de la crise. Les deux dernières sections examinent les perspectives et suggèrent des mesures pour soutenir la reprise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

## Aperçu et impact du COVID sur l'économie de la Guyane française

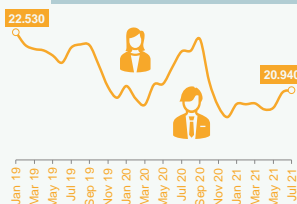
### PIB/habitant



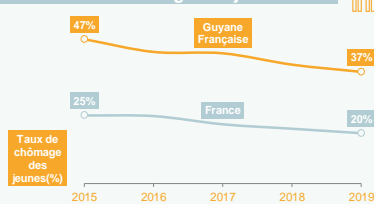
**-3,9%**

baisse estimée du PIB en 2020

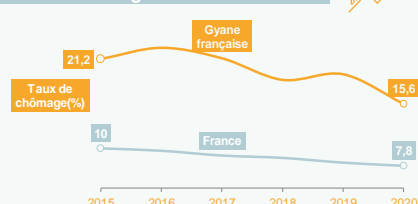
### Nombre de demandeurs d'emploi



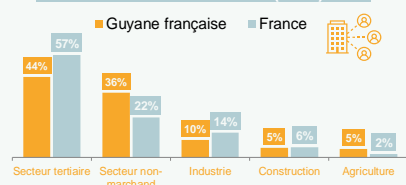
### Taux de chômage des jeunes



### Taux de chômage



### Part des secteurs clés au sein de l'économie - Part de la VAB (2020)



### Ménages avec accès au haut-débit - 2019

**79%**

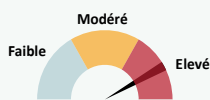
par rapport à la moyenne française de 83%

### Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formations - 2020

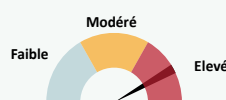
**33,6%**

par rapport à la moyenne française de 11,4 %.

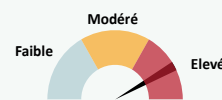
## Impact de la crise COVID-19 sur des secteurs spécifiques de l'économie



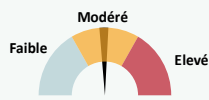
Commerce de détail



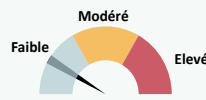
Tourisme



Transport



Construction



Agriculture



## Recommandations



Poursuite de l'aide alimentaire aux personnes et aux ménages en dessous du seuil de pauvreté

Poursuite du soutien à la promotion de l'emploi des jeunes



Soutenir les entreprises pour qu'elles développent des compétences et des services numériques.

Améliorer la capacité du secteur public à fournir un soutien technique aux bénéficiaires de l'aide

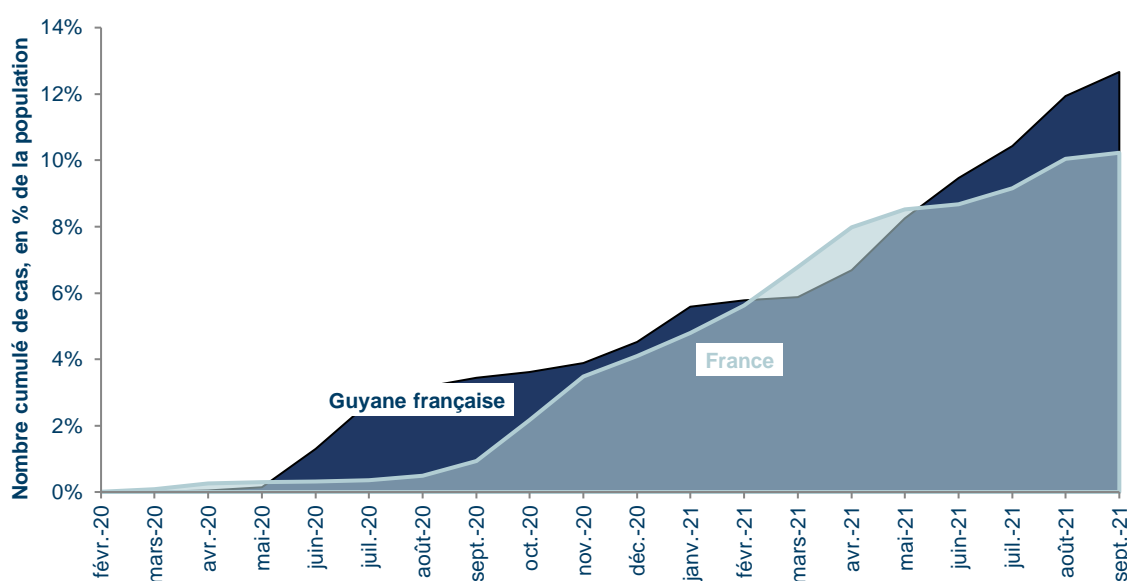


Explorer les accords de libre-échange avec les pays voisins (Mercosur), en particulier le Suriname.

## 1. LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA RÉGION - STATISTIQUES ET CALENDRIER DES SOINS DE SANTÉ

La Guyane française (à ne pas confondre avec le pays séparé et indépendant qu'est la Guyane) a subi quatre « vagues » distinctes de COVID-19, la quatrième vague s'étant déclarée à partir de juillet 2021 et s'étant prolongée jusqu'en septembre. Bien que la France ait subi une quatrième vague qui a commencé en juillet 2021, les effets proportionnels de cette vague ont été plus sévères en Guyane (Figure 1). En juin 2021, le nombre cumulé de cas de COVID-19 rapporté à la population guyanaise a dépassé la moyenne française (respectivement 9,5% et 8,7%) pour la première fois depuis février. Au 31 août 2021, on dénombrait 34 775 cas cumulés enregistrés dans la région, dont 217 décès. 22% de la population était alors totalement vaccinée. Le programme de vaccination a été lancé le 13 janvier 2021. Les variantes Gamma (brésilienne) et Delta (indienne) ont toutes deux été détectées dans la région.

Figure 1 : Cas cumulés de COVID-19 par rapport à la population globale, en pourcentages, 2020–2021



De multiples séries de restrictions ont été mises en place dans la région. L'approche de la Guyane française, basée sur le couvre-feu, diffère du confinement plus strict imposé en France métropolitaine et dans de nombreuses autres régions ultrapériphériques ; les entretiens indiquent que cette approche est perçue comme ayant contribué à atténuer les impacts économiques de la pandémie dans certains secteurs (voir la section suivante). Un système de feux tricolores, classant les localités en rouge, orange ou vert, a été utilisé pour déterminer la sévérité des restrictions localisées.

Dans un premier temps, la Guyane a connu une longue première vague de COVID-19 de mars à juillet 2020. Suite à la détection des premiers cas de COVID-19 en Guyane française le 4 mars 2020, les frontières avec le Suriname et le Brésil ont été fermées le 15 mars, et des restrictions limitant la circulation des citoyens en Guyane française ont été imposées le 17 mars. Le 11 mai, les restrictions ont été assouplies suite à une décision du gouvernement central français. Cependant, l'augmentation du nombre de cas en Guyane a suscité une inquiétude permanente qui s'est manifestée par la décision du président de la Collectivité territoriale de Guyane de rétablir des mesures de précaution telles que la fermeture des écoles fin mai 2020.<sup>1</sup> Un nouveau foyer de cas à Remire-Montjoly, Cayenne, a conduit à un nouvel arrêté local le 5 juin, et de nombreuses fermetures locales (cantonales) ont été imposées par la suite. Les cas ont connu un pic en juillet 2020, représentant alors un quart des nouveaux

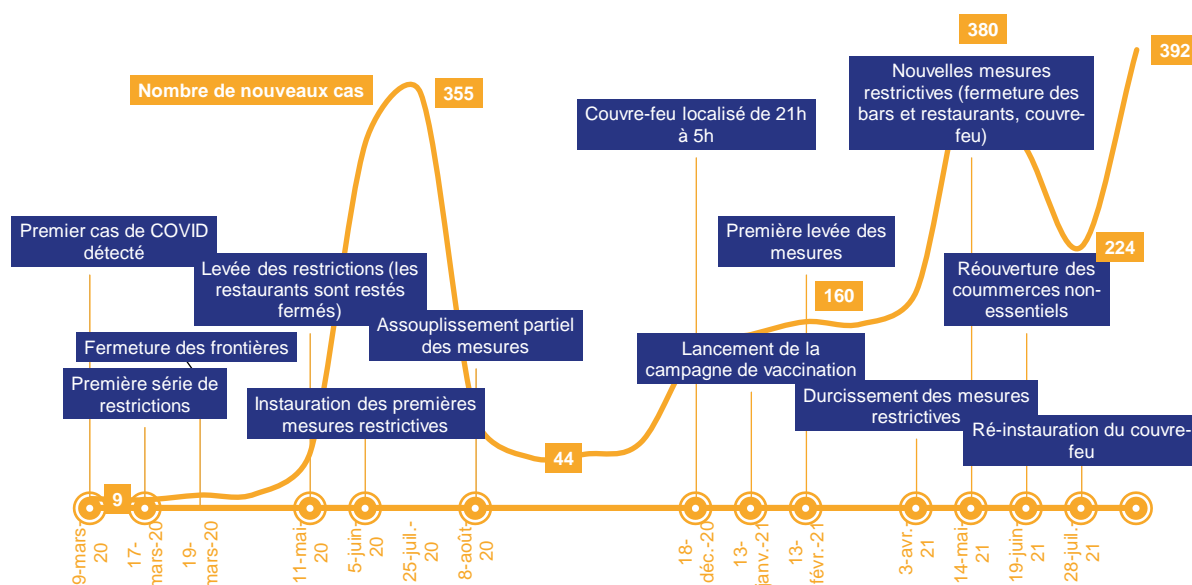
<sup>1</sup> RFI.fr (2020) Inquiétudes quant à la présence d'un virus dans une ville de Guyane française à la frontière du Brésil, 25 Mai 2020. Voir : <https://www.rfi.fr/en/france/20200525-coronavirus-cluster-concerns-for-french-guiana-town-bordering-brazil-covid-19-saint-georges>

cas quotidiens signalés dans toute la France et entraînant le déploiement d'urgence de 130 réservistes sanitaires en Guyane.<sup>2</sup> À partir du 8 août, les mesures ont été partiellement assouplies par paliers, en ciblant les entreprises de l'ouest de la Guyane.

La deuxième vague s'est déroulée de décembre 2020 à janvier 2021. En réponse à l'augmentation du nombre de cas, un couvre-feu nocturne de 21h00 à 05h00 a été imposé le 18 décembre 2020 à Cayenne, Kourou, Macouria, Matoury et Remire-Montjoly (figure 2). Celui-ci a encore été prolongé le 4 janvier 2021, avant d'être à nouveau partiellement assoupli le 11 février. La troisième vague d'infections a duré d'avril à juin. La décision du 11 mai du gouvernement central à Paris de lever toutes les mesures restrictives a dû être annulée peu de temps après en Guyane française (Figure 2). Contrairement aux vagues précédentes, les cas ne sont pas revenus aux niveaux les plus bas enregistrés entre les vagues. Le nombre moyen de nouveaux cas sur 7 jours le plus bas a été de 61, le 14 juillet (ce qui explique qu'aucune baisse nette du nombre de cas n'est visible dans la figure 2 ci-dessous). Les restrictions ont de nouveau été partiellement assouplies le 12 juillet 2021.

Enfin, la quatrième vague s'est manifestée très peu de temps après la précédente, la baisse des cas ayant duré à peine trois semaines. Un système de couvre-feu par zone a de nouveau été introduit à la fin du mois de juillet 2021, et s'est poursuivi - avec des ajustements réguliers et des variations selon les localités - jusqu'en septembre 2021.

Figure 2 : Chronologie et nombre de nouveaux cas de COVID-19 en Guyane française



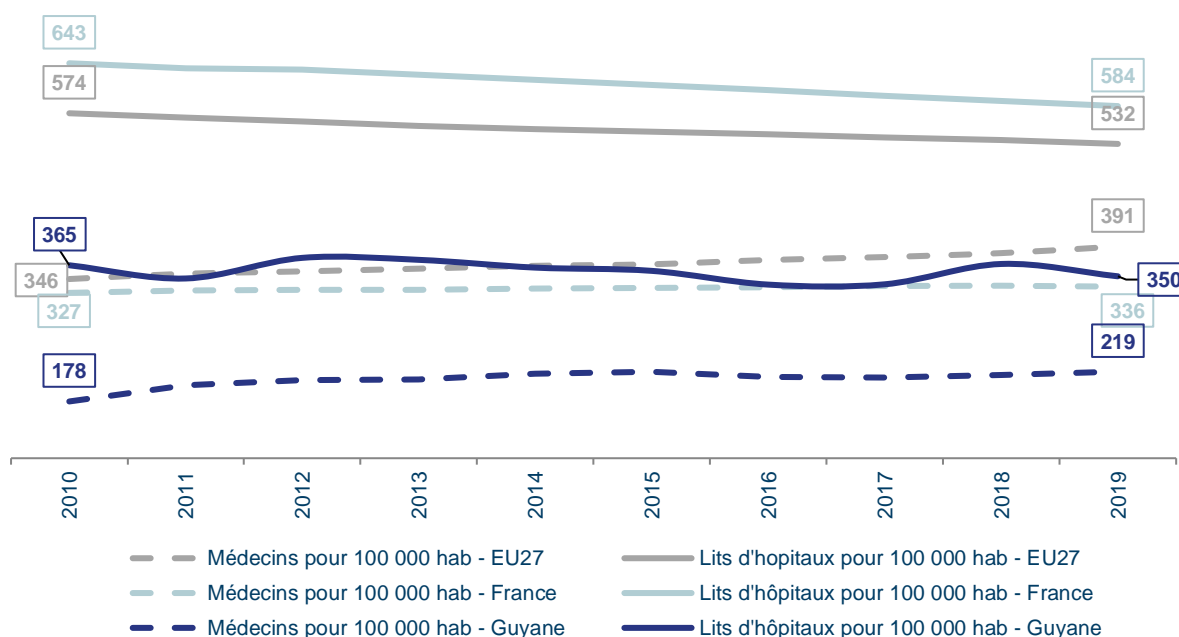
Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS

La géographie de la Guyane française présente à la fois des avantages et des défis concernant la suppression de la COVID-19. La Guyane française est le plus grand département d'outre-mer (DOM) de France, avec une superficie de 83 751 km<sup>2</sup> (environ 15 % de la superficie de la France métropolitaine). Les principales agglomérations sont situées sur le littoral, et la lutte contre la COVID-19 est plus difficile dans les centres urbains de la Guyane, souvent densément peuplés. La Guyane française a également de longues frontières terrestres avec le Suriname et le Brésil, qui sont difficiles à surveiller. Les mouvements non autorisés de personnes à travers la frontière ont rendu la répression de la COVID-19 plus difficile. Des communautés isolées se trouvent dans la zone intérieure forestière du pays, habitée par endroit par des populations autochtones. En l'absence de liaisons

<sup>2</sup> France 24 (2020) France's new PM vows help for Covid 19-hit French Guiana, 13 juillet 2020. Voir : <https://www.france24.com/en/20200713-france-s-new-pm-vows-help-for-covid-19-hit-french-guiana>

de transport terrestre, ces communautés sont moins exposées à la transmission de la COVID-19. Cependant, elles ont un accès limité aux installations médicales, ce qui rend les conséquences de l'infection beaucoup plus graves lorsque des épidémies se produisent. Cependant, le principal facteur explicatif de la gravité de la quatrième vague est le scepticisme vaccinal généralisé et persistant en Guyane française et le faible taux de vaccination qui en résulte.<sup>3</sup>

Figure 3 : Nombre de lits d'hôpitaux et de médecins (pour cent mille habitants), 2010-2019



Source : Ecorys sur la base des données d'Eurostat

La Guyane compte moins de lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants que la France ou la moyenne de l'UE27 (figure 3), et dispose de cinq hôpitaux. Le plus grand, le centre hospitalier Andrée-Rosemon (CHAR), est situé à Cayenne, la principale ville de Guyane. Cependant, l'accès aux lits de soins intensifs est limité et géographiquement inégal ; l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni ne dispose que de quatre lits de soins intensifs ; l'hôpital de Kourou n'en a aucun. En raison de ces capacités limitées, certains patients de la COVID-19 ont été évacués vers la Guadeloupe et la Martinique. Le nombre de médecins pour 100 000 habitants en Guyane (219 médecins) est également très inférieur à la moyenne de l'UE27 (391 médecins) et à la moyenne française (336 médecins pour 100 000 habitants).

## 2. IMPACT ECONOMIQUE DE LA PANDEMIE DE COVID-19

### BILAN MACROECONOMIQUE

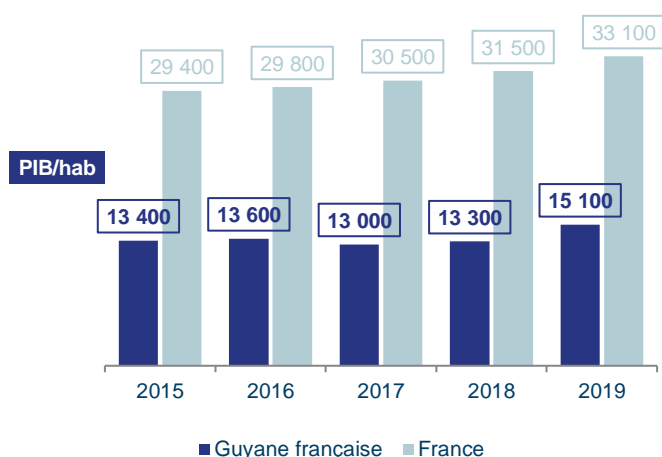
La Guyane était confrontée à une série de désavantages économiques structurels avant le début de la COVID-19. C'est l'avant-dernier département français économiquement le moins prospère, après Mayotte, en raison notamment d'un secteur privé sous-développé et insuffisamment diversifié.<sup>4</sup> Le PIB par habitant en 2019 s'élevait

<sup>3</sup> The Connexion (2021) Les opinions anti-vax "causeront de nombreux décès" dans les territoires français d'outre-mer, 23 septembre 2021. Voir : <https://www.connexionfrance.com/French-news/Anti-vax-views-will-cause-many-deaths-in-French-overseas-territories>

<sup>4</sup> Chim, P.R. (2020) Guyane française, Modèles de croissance et de développement, Annals of social sciences & management studies, 5 (4), 80-85, juillet 2020

à 15 100 €, soit seulement 45 % de la valeur de la France (33 100 €) et 53 % de la moyenne de l'UE (31 200 €), et 69 % de celle de la Martinique, la région ultrapériphérique la plus prospère sur la base de la productivité par habitant. La Guyane n'a pas connu de convergence perceptible avec la France en termes de PIB par habitant depuis 2015 (figure 4). Cependant, ses performances économiques brutes s'étaient améliorées avant la pandémie de COVID-19, avec un taux de croissance enregistré de 4,1 % en 2019.<sup>5</sup> L'augmentation de la consommation des ménages et de l'investissement privé a tiré partie, pour une large part, de cette croissance.<sup>6</sup> Cette dynamique (c'est-à-dire un PIB total en hausse, mais un PIB par habitant statique) s'explique par le fait que la croissance économique de la Guyane a progressé parallèlement à la croissance démographique ; la population enregistrée a augmenté de 8,6 % entre 2015 et 2019.<sup>7</sup> La COVID-19 est susceptible d'avoir inversé cette progression économique.

Figure 4 : PIB par habitant en (€), 2015-2019



Source : Ecorys sur la base des données d'Eurostat

La géographie de la Guyane façonne et détermine certaines de ses caractéristiques économiques, ainsi que la nature du défi auquel sont confrontées les autorités en matière d'endiguement de la COVID-19. Par exemple, les frontières terrestres poreuses et longues de la Guyane française signifient que les activités économiques illégales et informelles, telles que l'exploitation forestière et l'extraction illicite d'or, sont extrêmement difficiles à contrôler, tout comme la transmission transfrontalière du virus. 96% de la surface terrestre est boisée.<sup>8</sup> Les zones urbaines et la population sont situées sur la côte, et les infrastructures intérieures sont limitées et souvent déficientes. Ces caractéristiques géographiques signifient que les principaux impacts économiques (et sociaux) de la COVID-19 - et les efforts pour endiguer la pandémie - se sont concentrés sur les zones urbaines côtières, en particulier celles proches du Suriname et du Brésil.

Sur la base des informations de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la première série de restrictions relatives au COVID-19 au début-milieu de 2020 a eu un impact significatif sur la production économique en Guyane. Du 17 mars au 11 mai 2020, l'activité économique a diminué d'environ 25 % (tableau 1).<sup>9</sup> Une grande partie de la réduction de l'activité est intervenue avant le pic de contamination en juin-juillet 2020. Au cours de la même période, les restrictions ont également vu les niveaux d'investissement réduits d'un cinquième (20,1 %) et un effondrement de la consommation dans l'ensemble de l'économie, particulièrement en termes de consommation des ménages. Comme indiqué dans la section précédente, l'approche basée sur le couvre-feu adoptée en Guyane française peut avoir contribué à atténuer l'impact économique dans certains secteurs, tels que la construction.

Les données les plus récentes sur le PIB de la Guyane datent de 2019. Par conséquent, les changements dans la productivité économique régionale ne peuvent pas être directement quantifiés. Cependant, l'INSEE a publié une évaluation de l'impact économique de la COVID-19 en estimant la variation de l'impact sur le PIB annualisé

<sup>5</sup> Association des CCI des Outre-Mer (2020) Outre-Mer : l'Etat d'urgence. CCI France

<sup>6</sup> INSEE (2019) L'investissement et la consommation portent le redémarrage de l'économie : Comptes économiques 2018 de Guyane. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4228678>

<sup>7</sup> Eurostat (2021) Population au 1er janvier par âge, sexe et région NUTS 2

<sup>8</sup> L'Office national des forêts (ONF) Guyane (2021). Voir : [http://www1.onf.fr/guyane/@\\_@index.html](http://www1.onf.fr/guyane/@_@index.html)

<sup>9</sup> INSEE (2021) Tableau de bord Conjoncture : Guyane, 03/03/2021. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304>



(tableau 1).<sup>10</sup> Par rapport au scénario « sans COVID-19 », l'impact annuel estimé sur le PIB est de -3,9%, soit une perte de 163 millions d'euros.

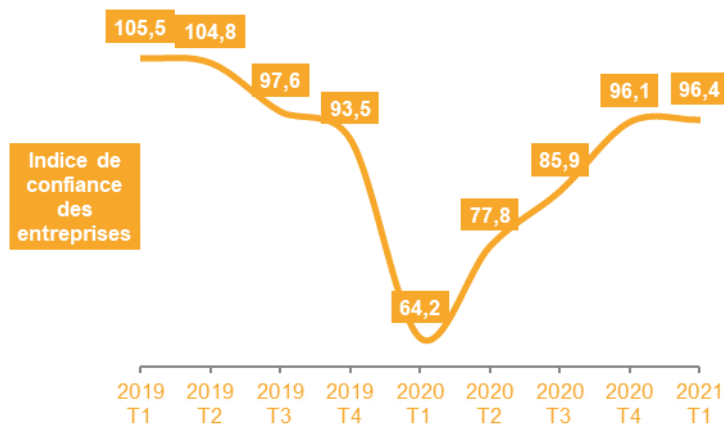
Les indicateurs indirects, tels que les mesures de la création d'entreprises et de la confiance des entreprises - combinés aux témoignages des parties prenantes interrogées en Guyane pour ce rapport - indiquent que la situation économique s'est améliorée au cours du dernier semestre de 2020 (T3 et T4), bien que la reprise ait été inégalement répartie entre les secteurs. Les témoignages recueillis lors des entretiens indiquent que les transports, le tourisme, l'hébergement (hôtels) et la restauration (restaurants) ont été les plus durement touchés. Les statistiques de productivité économique pour la deuxième vague de COVID-19 en Guyane (T1 2021) ne sont pas encore disponibles ; par conséquent, il n'est pas encore possible de quantifier l'impact économique.

Tableau 1 : Estimation des pertes économiques pour les principaux secteurs économiques en Guyane française

Indicateurs	Variation sur la période 17 mars - 11 mai 2020 (% par rapport à la situation contrefactuelle sans COVID-19)	Impact annuel sur le PIB (%)	Variation en valeur absolue (€ million)
<b>PIB</b>	-25.4	-3.9	-163
<b>Consommation totale</b>	-15.1	-2.6	-108
<b>Dont la consommation des ménages</b>	-22.4	-2.2	-92
<b>Investissement</b>	-20.1	-0.9	-38
<b>Balance commerciale extérieure</b>	+37.7	-2.4	-99
<b>Exportations</b>	-75.4	-4.5	-187
<b>Importations</b>	-17.4	+2.1	+89

Source : INSEE, juin 2020

Figure 5 : Indice de confiance des entreprises, Guyane, T1 2019 - T1 2021



Source : Ecorys sur la base des données de l'IEDOM

Après le premier confinement complet en raison de la COVID-19 en Guyane de mars à mai 2020, la confiance des entreprises s'est régulièrement rétablie au cours des deuxième et troisième trimestres, malgré la gravité de l'impact économique immédiat (figure 5). Les témoignages recueillis lors des entretiens indiquent que les grands projets d'infrastructure prévus (et temporairement suspendus), ainsi que les marchés publics prévus qui y sont associés, avaient rempli les carnets de commandes de certaines entreprises et encouragé un regain

d'optimisme économique pour 2021. Les acteurs locaux affirment qu'environ 3 milliards d'euros ont été engagés pour des projets d'investissement public, dont 500 millions d'euros pour la centrale électrique du Larivot, qui devrait être achevée en 2023. Les marchés publics sont un déterminant important du bien-être économique en Guyane, tant par l'emploi direct dans le secteur que par la génération de commandes de biens et de services

<sup>10</sup> INSEE (2021) Bilan économique 2020 – Guyane, 07/08/2021. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5017321>

auprès des entrepreneurs du secteur privé. Cependant, il existe une inadéquation entre les besoins collectifs croissants induits par l'augmentation de la population et la fourniture de services publics.<sup>11</sup>

La Guyane est fortement dépendante des importations et connaît un déficit commercial persistant. L'économie dépend des subventions, du soutien financier et des échanges avec la France métropolitaine. La base de production agricole et industrielle est relativement petite, et la première est généralement axée sur la subsistance; les recettes générées par les exportations sont modestes. Comme le montrent les figures 6 et 7, la première série de restrictions liées au COVID-19 en 2020 a entraîné une forte réduction des importations et des exportations. Les principales importations comprennent les équipements technologiques en matière d'aviation et les engins spatiaux, grâce au centre de lancement de satellites de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Kourou. Le carburant et les véhicules représentent également les principales importations. Les produits aéronautiques représentent le premier produit d'exportation en valeur.<sup>12</sup> Au cours de la première vague, les importations et les exportations ont fortement chuté au deuxième trimestre 2020. Alors que les importations ont fortement augmenté au troisième trimestre, les exportations n'ont pas augmenté, entraînant un déficit commercial plus important induit par la COVID-19 de plus de 360 millions d'euros au troisième trimestre 2020 (figures 6 et 7).

Figure 6 : Importations, en millions d'euros, 2019 T1 – T1 2021

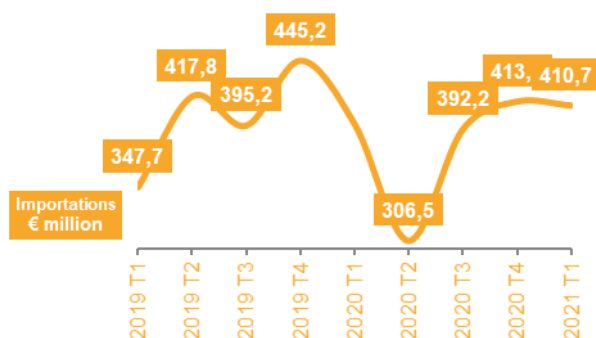
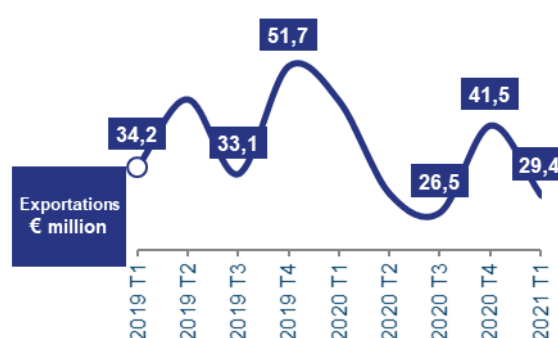


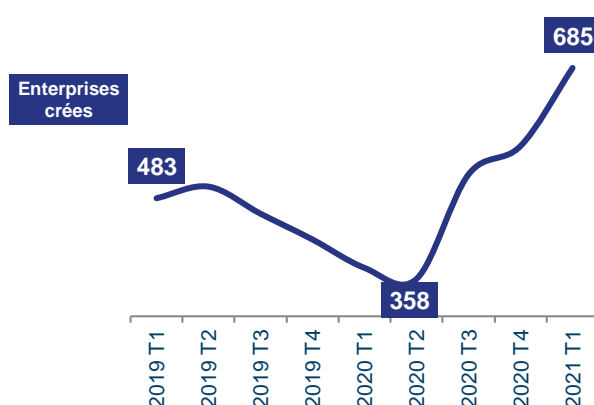
Figure 7 : Exportations, en million d'euro, 2019 T1 – T1 2021



Source : Ecorys sur la base des données de l'IEDOM

Comme le montre la figure 8, la première vague de COVID-19 de 2020 a entraîné une baisse des créations de nouvelles entreprises en Guyane au T2, avant que les chiffres n'augmentent à nouveau au T3 avec la reprise de l'économie. Cette tendance peut s'expliquer en partie par le fait que la Chambre de commerce, où les entreprises sont enregistrées, était fermée pendant le premier blocage au T2. Lorsqu'elle a rouvert ses portes au troisième trimestre, l'arriéré d'enregistrements précédemment soumis - ainsi que les enregistrements tardifs - ont fait grimper les statistiques du troisième trimestre. Les entretiens indiquent que de nombreuses entreprises locales établies et nouvelles se sont adaptées à la situation, et que certaines ont modifié leurs activités

Figure 8 : Nombres de Nouvelles entreprises, T1 2019 – T1 2021



Source : Ecorys sur la base des données de l'IEDOM

<sup>11</sup> Chim, P.R. (2020) Guyane française, Modèles de croissance et de développement, Annals of social sciences & management studies studies, 5 (4), 80-85, juillet 2020

<sup>12</sup> Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (2021) Le Chiffre du commerce extérieur - Données Régionales. Voir : [https://lekiosque.finances.gouv.fr/site\\_fr/regions/data\\_region\\_special.asp?lreg=249C](https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/data_region_special.asp?lreg=249C)

principales pour tirer parti des nouvelles demandes du marché. Par exemple, certaines distilleries se sont reconverties dans la production de solutions alcoolisées à usage sanitaire (désinfectant pour les mains et produits de nettoyage) ; d'autres fabricants se sont reconvertis dans la production de masques. D'autres, comme les entreprises de restauration, se sont tournées vers les services de livraison, suivant ainsi la tendance mondiale. L'indice des prix à la consommation de la Guyane a augmenté régulièrement au quatrième trimestre de 2020 (c'est-à-dire d'octobre à décembre, les derniers mois pour lesquels des données sont disponibles), révélant une modeste augmentation du coût de la vie, qui pourrait être due à un rebond des niveaux de consommation des ménages.

Malgré ces indications positives à la fin de 2020, le début des troisième et quatrième vagues en 2021 signifie que, dans l'ensemble, la reprise reste vulnérable et que les performances économiques en 2021 continuent de dépendre d'un soutien financier substantiel de la France, ainsi que de la reprise des dépenses publiques et des exportations (inconsistantes) vers les marchés étrangers.

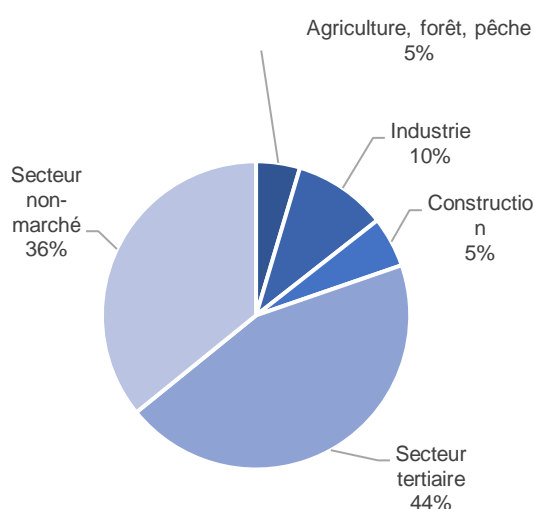
Les personnes interrogées en Guyane indiquent que l'économie informelle a été freinée par les restrictions strictes de confinement de mars à mai 2020, mais l'activité informelle a repris peu après l'assouplissement des mesures et s'est poursuivie depuis juin 2020. L'importance économique de l'économie informelle est extrêmement difficile à quantifier, mais elle englobe les activités économiques de l'importante population non enregistrée de Guyane française, y compris une estimation de 8 000 à 10 000 garimpeiros - des mineurs d'or illégaux.

#### ANALYSE SECTORIELLE

Contrairement à certaines autres régions ultrapériphériques, les estimations quantitatives des conséquences économiques liées à la COVID-19 en Guyane par secteur ne sont pas encore disponibles. Il est donc difficile d'évaluer les impacts sectoriels de la COVID-19 en termes de réduction de la production économique. C'est pourquoi les informations présentées dans cette section sont basées sur des indicateurs indirects et des entretiens.

Le principal secteur de la Guyane en termes de production économique est le secteur tertiaire (services) (figure 9). Parmi les secteurs spécifiques à forte valeur ajoutée figurent la pêche, l'exploitation aurifère et l'industrie spatiale.<sup>13</sup> Le secteur public est également important en termes d'emploi - il représente 52 % des emplois salariés au T1 2021 - et d'activité économique en tant que part de la VAB totale, mais moins que certaines autres régions ultrapériphériques comme Mayotte. À ce jour, les statistiques de la VAB sont rares, mais les données de l'INSEE indiquent que le secteur public (services non marchands) représentait 35,8 % de la VAB en 2018, à égalité avec La Réunion (35,7 %).<sup>14</sup> À titre de comparaison, ce taux est de 21,9 % en France métropolitaine. À l'inverse, l'industrie (fabrication) représente 10 % de la VAB en Guyane.

Figure 9 : Contribution sectorielle à la Valeur Ajoutée Brute - VAB, Guyane française, 2018



Source : Ecorys sur la base des données de l'INSEE

<sup>13</sup> Paul, R C. (2020) Guyane française, Modèles de croissance et de développement, Ann Soc Sci Manage Studies, 5(4): 555669

<sup>14</sup> INSEE (2021) Valeur ajoutée par secteur en 2018, 04/02/2021. Accès : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012681#tableau-TCR\\_063\\_tab1\\_regions2016](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012681#tableau-TCR_063_tab1_regions2016)

---

### Industrie spatiale

L'industrie spatiale représente une composante importante dans l'économie, soit 15 % du PIB en 2019.<sup>15</sup> Le Centre spatial guyanais (CSG) génère 4 700 emplois directs et indirects sur le territoire.<sup>16</sup> Pour replacer cela dans son contexte, l'INSEE a enregistré un total de 56 100 emplois salariés en Guyane au T3 2020 (ce qui signifie que l'industrie spatiale représente environ 8% des emplois du territoire - directs et indirects). Cependant, la concurrence mondiale croissante (notamment de la part du secteur privé) a entraîné une baisse de l'activité spatiale en 2019, malgré une augmentation des investissements du CNES (Centre national d'études spatiales). Cette tendance s'est poursuivie en 2020 en raison de l'annulation de lancements prévus.<sup>17</sup> Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a entraîné le gel de toute l'activité opérationnelle du Centre spatial guyanais et a interrompu le calendrier des lancements. Cela a contribué à l'effondrement des exportations de la Guyane, les exportations liées à l'industrie spatiale ayant chuté d'environ 75 % en mars-mai 2020.<sup>18</sup>

### Construction

Le secteur de la construction est un grand bénéficiaire des marchés publics, représentant environ 3 200 emplois au troisième trimestre 2020 (le nombre réel est probablement plus élevé lorsque la construction informelle est prise en compte). Le secteur a connu des niveaux plus faibles de demande de marchés publics ces dernières années, ce qui a entraîné une réduction de près de 2 000 emplois entre 2016 et septembre 2019.<sup>19</sup> Selon le Sénat français, la pandémie de COVID-19 est arrivée à un moment où le secteur de la construction était déjà en difficulté. Bien que les travailleurs de la construction aient constaté une demande d'activité continue depuis le début de la COVID-19 - comme en témoigne le nombre d'agrément de nouveaux logements en 2020 (figure 10) - le secteur a continué à décliner en termes de logements achevés. La réduction de l'activité a également eu un effet sur l'emploi. Les travailleurs temporaires n'ont pas vu leurs contrats renouvelés, et moins de jeunes ont pu trouver un emploi dans le secteur.<sup>20</sup> Les acteurs locaux indiquent que les commandes publiques de projets de construction ont souvent été reportées (sans être nécessairement annulées) en raison de la pandémie.

---

<sup>15</sup> INSEE (2020) Spatial - Les activités du Centre Spatial Guyanais continuent sur une dynamique moins forte – Bilan économique 2019. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4512863?sommaire=4475978>

<sup>16</sup> Association des CCI des Outre-Mer (2020) Outre-Mer : l'Etat d'urgence

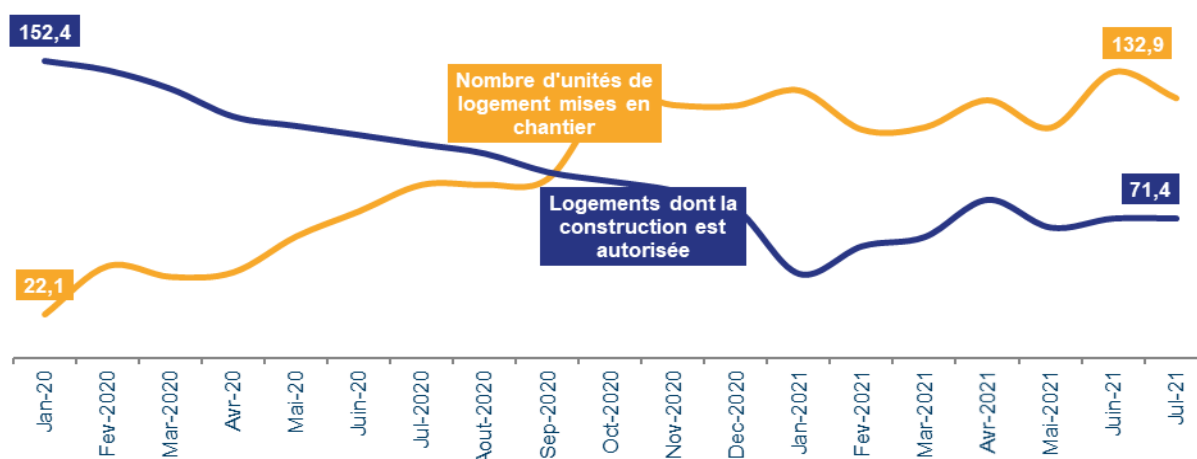
<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> INSEE (2020) Un recul de l'activité économique de 25% pendant le confinement, INSEE Flash Guyane, No. 128, Juin 2020. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622442>

<sup>19</sup> Guyane la 1ère (2019) BTP : la reprise sera pour 2020. Accès : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/btp-reprise-sera-2020-675383.html>

<sup>20</sup> Guyane la 1ère (2020) Coronavirus : les professionnels du bâtiment sur le terrain malgré la crise sanitaire. Accès : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/guyane/coronavirus-les-professionnels-du-batiment-sur-le-terrain-malgre-la-crise-sanitaire-823006.html>

Figure 10 : Activité de construction en Guyane française, janvier 2020 – juillet 2021\*



\*Base index 100 Janvier 2012

Source : Ecorys sur la base des données de l'INSEE

### Commerce de détails

Le secteur marchand (hors intérim) emploie un tiers des salariés de Guyane. Le secteur des services marchands a souffert de la crise sanitaire, notamment durant la première partie de l'année 2020 en raison du confinement. Les trois quarts des salariés placés en chômage partiel sont employés par des entreprises du secteur des services marchands. Au trimestre pour lequel les statistiques sectorielles d'emploi les plus récentes sont disponibles, soit le T1 2021, le commerce de détail est le principal moteur de la croissance globale de l'emploi en Guyane. Au T1 2021, le nombre de salariés du secteur tertiaire marchand (qui comprend le commerce de détail, ainsi que l'hébergement et la restauration) a augmenté de 1,6 % par rapport au T4 2020, soit l'équivalent de 270 emplois.<sup>21</sup>

### Tourisme

Bien que faisant partie du secteur tertiaire (services) au sens large, le secteur du tourisme - composé principalement de l'hébergement et de la restauration - est encore relativement limité en Guyane. Le secteur représente entre 9 et 12% du PIB de la Guyane (estimations variables selon les sources).<sup>22</sup> Cependant, à l'instar de ce qu'il s'est passé dans d'autres régions ultrapériphériques, le tourisme a été considérablement réduit par la pandémie. Avant la COVID-19, le secteur était en croissance ; le tourisme a fortement progressé en 2019 avec une augmentation de 14,1 % des nuitées hôtelières réservées en Guyane.<sup>23</sup> Comme le soulignent les acteurs locaux, le tourisme en Guyane est souvent lié aux affaires. La fermeture des frontières a réduit le nombre de visiteurs. S'appuyant essentiellement sur une clientèle française (82% des arrivées), le secteur est très lié à l'activité du Centre spatial guyanais.<sup>24</sup> Les hôtels se sont adaptés en proposant des tarifs réduits. Selon l'INSEE, la valeur ajoutée du secteur de l'hôtellerie et de la restauration pourrait avoir baissé de 90,7% en 2020.<sup>25</sup>

<sup>21</sup> Insee.fr (2021) L'emploi salarié et la création d'entreprises progressent. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5408470>

<sup>22</sup> Senat.fr. (2020) Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19. Voir : <http://www.senat.fr/rap/r19-620/r19-6205.html>; Guyane la 1ère (2020) Le tourisme guyanais au bord du gouffre. Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/guyane/tourisme-guyanais-au-bord-du-gouffre-839208.html>; Deloitte (2018) Le potentiel de développement économique durable de la Guyane. Accès : [https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fr/Documents/sustainability-services/deloitte\\_developpement-economique-durable-guyane\\_.pdf](https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fr/Documents/sustainability-services/deloitte_developpement-economique-durable-guyane_.pdf)

<sup>23</sup> INSEE (2020) Tourisme - Le dynamisme de l'activité hôtelière se poursuit – Bilan économique 2019 – Guyane. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4475862?sommaire=4475978>

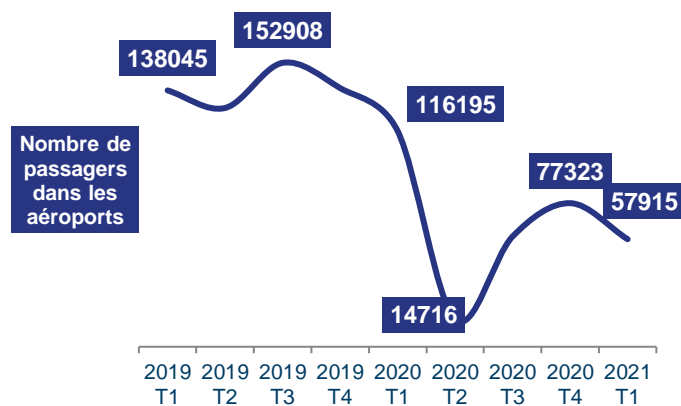
<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Association des CCI des Outre-Mer (2020) Outre-Mer : l'Etat d'urgence. CCI France ; IEDOM (2020) Les premiers effets économiques du confinement sur la Guyane. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/les\\_premiers\\_effets\\_de\\_la\\_crise\\_economique\\_-\\_finale.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/les_premiers_effets_de_la_crise_economique_-_finale.pdf)

### Transport aérien

En 2019, le secteur du transport aérien (lié au tourisme) de la Guyane a enregistré de bonnes performances. Le trafic global de passagers à l'aéroport Félix Éboué de Cayenne, principal aéroport de Guyane, s'est établi à 557 600 passagers, soit une hausse de 3,4 % en 2019 par rapport à 2018. Par ailleurs, le nombre de vols intérieurs (8,3 % du trafic), de vols vers les Caraïbes et la France métropolitaine avait alors augmenté, ces derniers

Figure 11 : Nombre de passagers dans les aéroports, Guyane française, T1 2019 – T1 2021



Source : Ecorys sur la base des données de l'INSEE

restés solvables. Si Air France a bénéficié du soutien de l'État (puisqu'il s'agit d'une entreprise publique), Air Caraïbes, basée dans les Antilles françaises et dont le siège est en Guadeloupe, a dû faire face à de lourdes pertes. Lors de la première vague, et compte tenu des mesures mises en place, les vols vers Cayenne ont été limités (1 à 2 vols par semaine contre deux vols par jour vers Paris avant la pandémie).

### Transport routier

La géographie de la Guyane française limite la facilité des déplacements par voie terrestre. En effet, sept communes du sud de la Guyane (sur 22) ne sont accessibles que par voie fluviale ou aérienne. La pauvreté limite la possession d'une voiture. Les transports publics sont peu développés, à l'exception du réseau de transport urbain de la commune de Cayenne, géré par la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane (CACL) et qui ne couvre que la partie côtière de la région.<sup>30</sup> Selon les acteurs locaux, la mobilité au sein de la région a été rendue difficile lors de la première vague et le reste en raison des restrictions permanentes du couvre-feu et des récentes fermetures des deuxième et troisième vagues. Cela est dû, tout d'abord, au fait que le système de transport par bus a été complètement arrêté pendant le confinement. Depuis mai 2020, le réseau de bus de la CACL a repris ses activités, mais a de nouveau cessé en décembre 2020, au début de la deuxième vague. Deuxièmement, il n'y a pas de transport public au-delà de la région côtière.

### Transport maritime

Le Grand Port Maritime de Guyane, situé sur la commune de Rémire-Montjoly, a poursuivi son activité malgré la pandémie de COVID-19. Le port a enregistré une légère hausse de son trafic global (+2,37% en 2020 par rapport à 2019), principalement portée par les importations liées au secteur de la construction. En revanche, le trafic roulier a diminué de 10% et les activités de croisière ont été interdites à la mi-mars 2020. Le port est la principale

<sup>26</sup> Insee.fr (2020) Transport aérien - Un trafic aéroportuaire en constante progression - Bilan économique 2019 - Guyane. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4510647?sommaire=4475978>

<sup>27</sup> IEDOM (2020) Annexes statistiques Guyane, 3e trimestre 2020

<sup>28</sup> IEDOM (2020) Annexes statistiques Guyane, 4e trimestre 2020

<sup>29</sup> Insee (2021) Bilan économique 2020 - Guyane. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5407915?sommaire=5017321>

<sup>30</sup> ADEME (2018) Enjeux de la mobilité en Guyane. Accès : <https://www.guyane.ademe.fr/sites/default/files/note-ademe-enjeux-mobilite-guyane.pdf>

---

porte d'entrée de la plupart des marchandises livrées en Guyane, son maintien en activité était donc essentiel pour la région. Le 17 mars 2020, le plan de continuité d'activité du port, définissant les mesures de sauvegarde et les règles de précaution envers la COVID-19, a été appliqué. 50 à 60 % du personnel sont venus travailler physiquement pour assurer le fonctionnement du port. Trente autres pour cent sont autorisés à travailler à domicile, le reste étant soit en congé de maladie, soit absent pour des raisons pratiques (par exemple, pour s'occuper des enfants).<sup>31</sup>

### *Transport fluvial*

L'intérieur de la Guyane française étant fortement boisé, et l'infrastructure routière limitée, les voies navigables sont des artères importantes pour le commerce et le transport de passagers. La Guyane française compte huit fleuves principaux. Le fleuve Maroni est d'une importance stratégique car il marque la frontière avec le Suriname et fournit un accès au fret intérieur aux zones urbanisées de l'intérieur et aux communautés autochtones. Dans l'ensemble, le trafic fluvial n'a pas été restreint par la COVID-19, mais une sécheresse survenue en avril 2020 a limité l'approvisionnement en marchandises des établissements situés sur le Maroni. Le fleuve Oyapock est une autre voie navigable stratégique, car il fait partie de la frontière entre la Guyane française et le Brésil. En mars 2020, la préfecture a décrété un couvre-feu et a fermé les frontières afin de contenir la propagation du virus, le bassin de l'Oyapock étant considéré comme une porte d'entrée de la COVID-19 depuis le Brésil. Cela a entraîné des problèmes de chaîne d'approvisionnement, notamment dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, car le trafic fluvial et le transfert de marchandises ont été restreints. Oiapoque, une ville brésilienne située le long du fleuve, est le principal point d'approvisionnement en produits de consommation courante. Avec la fermeture de la frontière, les prix dans les épiceries locales de Guyane française le long du fleuve ont grimpé en flèche.<sup>32</sup>

### *Le secteur public*

La taille et l'influence du secteur public en Guyane ont façonné la reprise depuis la première vague de COVID-19 en 2020. La reprise dans le secteur privé a été limitée par un ralentissement dans les services administratifs publics. Par exemple, le centre des impôts de Cayenne a été fermé et n'a rouvert qu'en mars 2021. Ce ralentissement administratif a eu un effet en cascade sur le reste de l'économie, introduisant des problèmes tels que des blocages dans les permis de construire, les dossiers ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les industries, et des temps d'attente plus longs pour les services publics dont l'industrie dépend.

### *Pêche*

La zone économique exclusive (ZEE) maritime de la Guyane s'étend à 200 milles nautiques de la côte, ce qui lui donne accès à de vastes eaux de pêche. Selon les entretiens, le secteur de la pêche a également été touché, non pas en raison d'un manque de demande du marché, mais en raison des mesures de distanciation sociale, notamment les restrictions sur le nombre de personnes autorisées à se trouver à proximité des bateaux de pêche. Les opérateurs de pêche ayant pu mettre en œuvre des protocoles d'hygiène et s'étant adaptés à la situation - en créant de nouveaux modèles commerciaux ou en modifiant ceux qui existaient déjà (par exemple, en passant à la livraison ou à la collecte) - ont mieux résisté à la crise de la COVID-19. En revanche, ceux qui n'ont pas réussi ou n'ont pas pu s'adapter ont subi des pertes.

---

<sup>31</sup> Guyane la 1ère (2020) Coronavirus : le Grand Port Maritime de la Guyane toujours en pleine activité malgré l'épidémie. Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/coronavirus-le-grand-port-maritime-de-la-guyane-toujours-en-pleine-activite-malgre-l-epidemie-823052.html>

<sup>32</sup> The Conversation (2021) À Saint Georges de l'Oyapock en Guyane, la situation frontalière exacerbe les conséquences des mesures anti-Covid. Accès : <https://theconversation.com/a-saint-georges-de-loyapock-en-guyane-la-situation-frontaliere-exacerbe-les-consequences-des-mesures-anti-covid-154436>

---

## Agriculture

Les exportations et les importations agricoles ont chuté au deuxième trimestre 2020 après le premier confinement, mais elles ont toutes deux repris au troisième trimestre.<sup>33</sup> Les parties prenantes locales indiquent que les marchés locaux ont repris leurs activités rapidement, grâce à la mise en place d'un système de relocalisation des marchés (pour réduire les risques d'encombrement). Comme dans d'autres secteurs, de nombreux commerces et vendeurs de produits à petite échelle se sont adaptés, contraints par les mesures de restriction. Par exemple, à la place du grand marché traditionnel de Cayenne, les marchés ont été décentralisés. Cela a permis aux agriculteurs d'écouler leurs stocks malgré la crise. Des systèmes de livraison à domicile et de points de vente ont également été mis en place.

## 3. LES CONSEQUENCES SOCIALES DE LA CRISE DE LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités économiques et sociales préexistantes en Guyane française, notamment dans la région côtière et dans les zones urbaines. Les communautés autochtones de l'intérieur du pays, plus éloignées, ont été moins exposées aux impacts sociaux ; le fait que beaucoup d'entre elles dépendent de l'agriculture de subsistance a joué en leur faveur. Cependant, les entretiens indiquent que les tensions sociales en général entre les groupes ethniques - motivées par les difficultés économiques - se sont aggravées. Des preuves anecdotiques indiquent également que la criminalité et les activités illégales ont augmenté depuis la première vague de COVID-19. Les impacts sociaux complets des deuxième, troisième et quatrième vagues (décembre 2020-février 2021, avril-juin 2021, juillet-septembre 2021) ne sont pas encore clairs.

Comme pour les conséquences économiques, les caractéristiques sociales préexistantes de la Guyane ont à la fois façonné et été façonnées par la pandémie de COVID-19. La Guyane connaît des défis sociaux permanents liés à la migration, la pauvreté, les tensions sociales entre les groupes ethniques, la disparité des revenus, le chômage et l'éducation. La population de la Guyane française est composée d'un mélange de communautés - indigènes, immigrants d'autres pays d'Amérique du Sud (notamment le Suriname, le Brésil et Haïti), descendants d'esclaves africains et Européens.

### *Pauvreté, migration and changements démographiques*

La pauvreté persistante et le mécontentement face au sentiment de manque de soutien financier de la part de la France ont conduit à des troubles sociaux en Guyane ces dernières années. Ce fût notamment le cas en 2017 lorsque des manifestations de grande ampleur ont éclaté, motivées par la colère liée au manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation, aux bas salaires, à la criminalité élevée et au manque de sécurité. 23% de la population vit sous le seuil de pauvreté en Guyane, sur la base de l'évaluation relative du seuil de pauvreté, soit 60% du niveau de vie médian du département.<sup>34</sup> Ce chiffre est à comparer avec celui de 15 % en France métropolitaine et, à l'autre bout de l'échelle, celui de 42 % à Mayotte.

L'apparition de la COVID-19 en 2020 a perturbé les salaires et poussé une plus grande partie de la population sous le seuil de pauvreté, bien que cela ne soit pas encore quantifiable. Le manque d'accès (ou l'impossibilité de se procurer) à la nourriture et l'eau potable s'est révélé peu après l'imposition des mesures de confinement en mars 2020. Une enquête menée à l'été 2020 par la Croix-Rouge, Médecins du monde, le Centre hospitalier de Cayenne et l'Agence régionale de santé (ARS) a révélé que 45 % des adultes et 32 % des enfants n'avaient pris qu'un seul repas la veille.<sup>35</sup> En juin, la Croix-Rouge distribuait 2 000 colis alimentaires par semaine à Cayenne.<sup>36</sup> L'aide alimentaire a également été distribuée à l'intérieur des terres, par des vols militaires dans certains cas, en

---

<sup>33</sup> IEDOM (2020) Annexes statistiques Guyane, 3e trimestre 2020

<sup>34</sup> INSEE (2017) Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte, 01/07/2020. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377>

<sup>35</sup> Santé publique France (2020) Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n°29, 17 novembre 2020

<sup>36</sup> France info (2020) Coronavirus : situation inquiétante en Guyane, 30 June 2020. Accès : [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-situation-inquietante-en-guyane\\_4028747.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-situation-inquietante-en-guyane_4028747.html)



---

raison de la sécheresse qui a rendu le fleuve Maroni parfois infranchissable. Selon une personne interrogée, la distribution de l'aide alimentaire a permis d'apaiser les tensions sociales. Les mesures de protection sociale ont fourni un filet de sécurité aux citoyens enregistrés, amortissant les impacts sociaux du chômage pour certains ; cependant, les Guyanais non enregistrés - les migrants en situation irrégulière - ont été laissés largement sans soutien, car ils n'ont pas droit aux aides publiques.

La migration irrégulière est depuis longtemps un défi pour l'Assemblée de Guyane (le gouvernement territorial). La Guyane est considérée à la fois comme une destination à part entière et comme une porte d'entrée possible vers la France. Depuis l'apparition de la COVID-19, les flux de migrants ont considérablement augmenté, en grande partie en raison du succès relatif de la Guyane dans la gestion de la pandémie par rapport à certains autres pays tiers voisins. Les migrants comprennent des demandeurs d'asile de pays comme la Jordanie et la Syrie (qui ont obtenu l'asile en Équateur ou au Brésil), ainsi que des migrants économiques du Brésil, du Suriname, du Venezuela, d'Haïti et de Cuba.<sup>37</sup> Cette situation a eu pour effet d'accroître la pression sur les services publics. Par exemple, un camp de migrants s'est établi à la Pointe Buzaré à Cayenne, où la surpopulation et les conditions insalubres rendent plus probable une épidémie localisée de COVID-19.

La majorité des migrants et des citoyens sont jeunes. Couplé à un taux de fécondité élevé sur le territoire, cela signifie qu'en 2017, 44% de la population était composée de personnes âgées de moins de 20 ans.<sup>38</sup> La prévalence des jeunes a permis de modérer les cas graves de COVID-19 car les jeunes sont plus susceptibles d'être asymptomatiques et de se rétablir complètement. Dans le même temps, cependant, les cas sans symptômes peuvent plus facilement conduire à une transmission non détectée, et donc la forte proportion de jeunes en Guyane peut avoir rendu l'endiguement de la COVID-19 plus difficile.

L'hétérogénéité des groupes ethniques sur le territoire est un facteur social supplémentaire de complication. La variété des langues parlées rend la communication et l'information du public plus difficiles ; début 2020, la traduction des conseils officiels sur la COVID-19 dans toutes les langues du territoire - y compris le créole guyanais, l'espagnol et diverses langues amérindiennes - a pris plus d'un mois. Au cours de la première vague, de mars à juillet 2020, on a constaté un manque général de sensibilisation et de compréhension du public concernant les risques de la COVID-19 et la meilleure façon de se protéger contre l'infection.<sup>39</sup>

### *Chômage et éducation*

Suite à la première vague de la COVID-19, le taux de chômage officiel de la Guyane est passé de 9 % à 19,3 % du T2 au T3 2020 (dernier trimestre pour lequel des statistiques sont disponibles).<sup>40</sup> Toutefois, l'Insee note que cette hausse est « en trompe-l'œil », conséquence de la fermeture en grande partie de l'administration du secteur public de mars à mai. Cela signifie que pendant cette période, le taux de chômage enregistré était artificiellement bas (à 9%) simplement parce que les données n'étaient pas traitées. Lorsque les services publics ont rouvert, le taux de chômage enregistré est revenu à un niveau plus normal de 19,3 %. Pour replacer cela dans son contexte, selon Eurostat, le taux de chômage pour la période 2015-2020 se situait dans une fourchette de 21,2 à 15,6 %, ce qui était nettement supérieur à la fourchette nationale (10 à 7,8 % pour la période 2015-2020). Une tendance similaire a été observée pour le chômage de longue durée, qui est passé de 14,5 % en 2015 à 10,8 % en 2020, mais qui reste constamment supérieur à celui de l'UE27 (2,5 % en 2020) et à la moyenne nationale (3 % en 2020).<sup>41</sup>

---

<sup>37</sup> infomigrants.net (2020) French Guiana: A new migrant gateway to France buckles under pressure, 30/10/2020. Voir : <https://www.infomigrants.net/en/post/28188/french-guiana-a-new-migrant-gateway-to-france-buckles-under-pressure>

<sup>38</sup> INSEE (2020) Évolution et structure de la population en 2017 ; Département de la Guyane (973), 12/09/2020

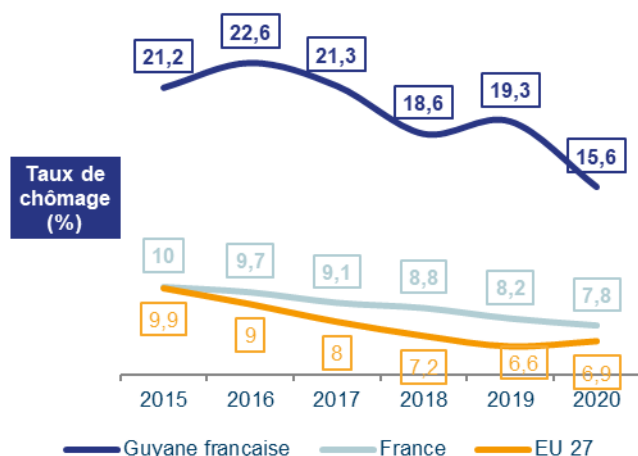
<sup>39</sup> apnews.com (2020) In French Guiana, virus exposes inequality, colonial legacy, 19 juillet 2020. Voir : <https://apnews.com/article/973303ef333b0a4d1ea9b622eef031ea>

<sup>40</sup> INSEE (2021) Tableau de bord Conjoncture : Guyane, 03/03/2021. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304>

<sup>41</sup> Eurostat (code: [fst\_r\_lfu2ltu]), Chômage de longue durée (12 mois et plus) par sexe, âge, niveau d'éducation et régions NUTS 2 (%), Pourcentage de la population dans la force de travail

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits fournissent également un reflet de la situation ; le nombre de demandeurs d'emploi inscrits a également augmenté d'un mois sur l'autre de mai à septembre 2020, avant de baisser régulièrement jusqu'en décembre 2020, l'économie se redressant quelque peu après la fin de la première vague (figure 12). Il est probable que les inscriptions des demandeurs d'emploi aient à nouveau augmenté depuis l'imposition des mesures de confinement de la deuxième et de la troisième vague, respectivement en décembre 2020 et en mai 2021 (des statistiques plus récentes ne sont pas encore disponibles).

Figure 12 : Demandeurs d'emploi inscrits à la fin de chaque mois à Pôle emploi, Guyane



Source : Ecorys sur la base des données de Pôle emploi

Les jeunes constituent une part importante de la population au chômage. Ceci est le reflet de deux choses ; d'une part, la forte proportion de jeunes en Guyane, et d'autre part, leur manque général d'acquisition de compétences par le biais de l'enseignement secondaire et tertiaire (universitaire). En 2015, 76 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans en Guyane étaient scolarisés, mais la durée de leur engagement dans l'enseignement était inférieure à celle des jeunes de métropole (moins de la moitié sont scolarisés à 19 ans, contre 72 % en France). La même année, 53 % des jeunes Guyanais n'étaient ni en emploi ni en formation.<sup>42</sup> L'enquête continue sur l'emploi de 2019 a révélé que seuls 33 % des jeunes (âgés de 15 à 29 ans) étaient actifs sur le marché du travail - définis comme ayant un emploi ou étant inscrits au chômage et recherchant activement

un emploi - contre 53 % en France métropolitaine.<sup>43</sup> Compte tenu de leur manque général de compétences spécialisées, les jeunes sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs à bas salaires ou moins sûrs, tels que l'hôtellerie et la restauration (restaurants). Ces professions à faible valeur ajoutée et souvent dépendantes du tourisme ont été parmi les plus affectées par la crise de la COVID-19 et les restrictions de fermeture associées.

Selon Eurostat, le pourcentage de jeunes qui ne sont pas en emploi, en éducation ou en formation (NEET) était de 33,6 % en 2020 en Guyane ; soit plus du double du taux national (11,4 %). En Guyane, le taux de 2020 a également dépassé celui de 2019 (32%), ce qui confirme la tendance à la hausse enregistrée depuis 2015.

La Guyane française est confrontée à un chômage structurel à long terme en raison de l'inadéquation des compétences et d'une économie qui n'offre pas un nombre suffisant d'emplois à sa population en plein essor. Bien que les statistiques du taux de chômage par secteur ne soient pas disponibles, les entretiens indiquent que de nombreux licenciements ont eu lieu dans les secteurs du tourisme, de l'hébergement, de la restauration et de la construction. Le troisième trimestre 2020 a enregistré une hausse de l'emploi salarié, l'économie s'étant quelque peu redressée. Selon les statistiques de l'INSEE, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 2,1 % (soit 1 070 emplois) entre le deuxième et le troisième trimestre 2020. Cela a porté le nombre total d'emplois salariés sur le territoire à 56 100 emplois en termes réels.<sup>44</sup> Les hausses ont été les plus marquées dans le secteur public (tertiaire non marchand), suivi respectivement par le secteur tertiaire, l'industrie (manufacturier) et la construction.

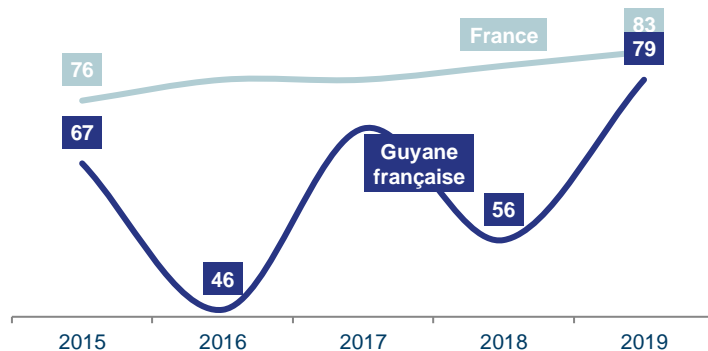
<sup>42</sup> INSEE (2019) Beaucoup de jeunes et peu d'emplois, 01/07/2019. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4183267>

<sup>43</sup> INSEE (2020) INSEE Flash Guyane No.26, 21/04/2020. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4479275>

<sup>44</sup> INSEE (2020) En Guyane, l'économie retrouve son niveau d'avant crise, Note de conjoncture régionale - 3<sup>e</sup> trimestre 2020, 12/01/2021. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5011209>

La COVID-19 a eu un effet perturbateur sur l'éducation des jeunes en âge scolaire en Guyane française en raison des fermetures d'écoles. Les écoles ont été fermées de mars à mai 2020 mais ont pu reprendre au début du mois de mai 2020, avec des protocoles stricts de sécurité contre les infections en place. Certaines écoles ont été fermées dans certaines zones (par exemple, à Kourou). L'accès et l'utilisation d'internet en Guyane sont relativement avancés ; 79% des ménages avaient un accès haut débit en 2017, contre 83% en France. Ainsi, l'accès à l'apprentissage à distance des jeunes d'âge scolaire dans les villes côtières est peu susceptible d'avoir été un problème important en Guyane.

Figure 13 : Accès des ménages au haut-débit (%), 2015-2019



Source : Ecorys sur la base des données d'Eurostat

## 4. REPONSES POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

### APERÇU

L'UE a mobilisé un certain nombre d'outils et de sources de financement pour aider la Guyane à surmonter les défis sociaux et économiques engendrés par la pandémie. Les initiatives CRII (Coronavirus Response Investment Initiative) et CRII+ (Coronavirus Response Investment Initiative Plus) ont permis d'utiliser les ressources existantes inutilisées et de les réorienter là où elles étaient le plus nécessaires. Les paquets ont facilité l'octroi d'un soutien financier supplémentaire au système médical, aux entreprises et aux personnes dans le besoin de la Guyane française par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE).<sup>45</sup>

Le mécanisme de relance et de résilience de l'UE est un outil essentiel pour soutenir le redressement. Dans ce contexte, la France a élaboré le Plan National de Relance et de Résilience 2021-2026 (PNRR), qui définit neuf priorités d'investissement destinées à orienter la relance à moyen terme.<sup>46</sup> En juin 2021, la Commission européenne a adopté une évaluation positive du plan français, indiquant que le mécanisme de relance et de résilience fournira 39,4 milliards d'euros de subventions à la France au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement français a lancé le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros, dont 1,5 milliard d'euros pour les régions ultrapériphériques françaises. 250 millions d'euros seront mobilisés pour la région de Guyane pour la période 2021-2022, dont 125 millions d'euros proviennent de l'État. Le reste est assuré par la collectivité régionale. Ce plan de relance se déploie autour de trois grands volets : (i) la transition écologique, (ii) la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté, et (iii) la cohésion territoriale.<sup>47</sup>

Le Plan de Relance Guyane s'articule autour de trois piliers principaux : **les entreprises, la jeunesse et la communauté**.<sup>48</sup> Ce plan de relance est constitué de mesures publiques et privées permettant d'orienter les dépenses des fonds nationaux vers les piliers précités, tout en se concentrant sur l'amélioration des infrastructures routières, sanitaires et hydrauliques.<sup>49</sup>

<sup>45</sup> Coronavirus Dashboard: EU Cohesion Policy Response to the Crisis. Voir :

<https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

<sup>46</sup> Gouvernement français (2021) Plan National de Relance et de Résilience. Voir :

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf)

<sup>47</sup> Gouvernement français (2020) France Relance en Guyane. Voir :

[https://www.guyane.gouv.fr/content/download/18173/127650/file/fiche\\_france\\_relance\\_en\\_guyane.pdf](https://www.guyane.gouv.fr/content/download/18173/127650/file/fiche_france_relance_en_guyane.pdf)

<sup>48</sup> CCI Guyane (2020) Plan Relance Guyane. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2020/10/Plan-Relance-Guyane.pdf>

<sup>49</sup> Ministère des Outre-Mer (2020) Déclinaison du plan de relance en Outre-mer. Accès : [https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan\\_relance\\_outre-mer\\_1ep\\_hd.pdf](https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_relance_outre-mer_1ep_hd.pdf)

- Le volet "entreprises" du plan comprend : 42 millions d'euros de subventions provenant de différents fonds de solidarité (voir ci-dessous) ; 35 millions d'euros pour les entreprises qui peuvent bénéficier de l'activité partielle ; 165 millions d'euros de prêts garantis par l'État ; 332 millions d'euros pour des projets d'infrastructure routière ; 60 millions d'euros pour le financement d'autres projets régionaux.
- Le volet jeunesse comprend : le programme national d'incitation à l'emploi des jeunes - 1 Jeune 1 Solution.
- Le volet communautaire comprend 8 millions d'euros d'aide alimentaire et 5 millions d'euros à investir dans des projets communautaires.

#### MESURES RELATIVES AU SECTEUR MEDICAL

Le paquet REACT-UE a mobilisé 37,5 millions d'euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour le secteur de la santé en Guyane.<sup>50</sup> Les paquets Coronavirus Response Investment Initiative (CRII) et Coronavirus Response Investment Initiative Plus (CRII+) ont également permis de mobiliser des fonds européens dans le but de soutenir le système de santé de la Guyane.<sup>51</sup> Les investissements stratégiques en matière de santé ont servi à améliorer les infrastructures sanitaires locales et l'accessibilité des services de santé, ainsi qu'à financer des solutions TIC pour les régimes de soins de santé et les programmes de santé en ligne.<sup>52</sup>

La Commission européenne a également simplifié l'octroi d'un soutien financier au secteur de la santé en France (et en Guyane), en vertu du cadre temporaire des aides d'État adopté le 19 mars 2020. La Commission européenne a approuvé le régime cadre de la France, doté de 5 milliards d'euros, visant à soutenir la recherche, le développement, les essais d'infrastructure et la production de produits liés à la COVID-19.<sup>53</sup> Ce régime a permis d'accorder des subventions directes, des avances remboursables et des avantages fiscaux aux entreprises françaises du secteur de la santé pour accélérer la recherche et la production de produits liés aux coronavirus.

En outre, plusieurs mesures et règles de sécurité nationales et régionales ont été activées dans le secteur de la santé. Il s'agit notamment de :

- L'activation du **Plan Blanc en France**.<sup>54</sup> Ce dispositif de crise permet la mobilisation et la mise en œuvre immédiate de moyens en cas d'augmentation des hospitalisations suite à une pandémie ou une attaque terroriste. Sur la base de ce cadre national, la Guyane a lancé un Plan Blanc régional, destiné aux hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent. Mis en place le 22 janvier 2021, ce plan a permis de réorganiser les ressources et le personnel afin d'accueillir davantage de patients COVID-19.<sup>55</sup>
- La **suspension temporaire de l'Octroi de Mer**, taxe habituellement imposée sur les produits importés dans les régions ultrapériphériques françaises.<sup>56</sup> L'objectif principal de cette suspension fiscale était de faciliter l'entrée des importations médicales et sanitaires nécessaires pour contrer les effets négatifs du coronavirus. Cette mesure a été prolongée jusqu'en juin 2021.
- La mise en place d'une **campagne de dépistage sanitaire en partenariat avec la Croix-Rouge**.
- **L'instauration d'un couvre-feu à l'échelle de la région** : un couvre-feu nocturne a été imposé le 18 décembre 2020 à Cayenne, Kourou, Macouria, Matoury, et Remire-Montjoly.<sup>57</sup>

<sup>50</sup> Derniers chiffres fournis par la Commission européenne.

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> European Commission (2020) State aid: Commission approves €5 billion French 'umbrella' scheme to support research, development, testing infrastructures and production of coronavirus relevant products. Voir : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_20\\_1016](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_1016)

<sup>54</sup> Demmer, B. (2020) Coronavirus : déclenchement du plan blanc dans tous les hôpitaux de France. Voir : <https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-plan-blanc-et-bleu-definition>

<sup>55</sup> Laporte, S., 2021. Coronavirus : les raisons de la réactivation du plan blanc dans les trois hôpitaux de Guyane. [En ligne] Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/coronavirus-les-raisons-de-la-reactivation-du-plan-blanc-dans-les-trois-hopitaux-de-guyane-916024.html>

<sup>56</sup> Légifrance (2020) LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 (1). Voir : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000041746999/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000041746999/)

<sup>57</sup> Préfet de la Région Guyane (2021) Lutte contre la propagation du virus COVID-19 en Guyane. Voir : [https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021\\_01\\_08\\_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane](https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021_01_08_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane)

- 
- La **vaccination des citoyens guyanais français** : 47 680 Guyanais (16,6 % de la population de la région) ont été vaccinés avec la première dose du vaccin COVID-19, tandis que 34 972 (12,0 % de la population de la région) ont été vaccinés avec la seconde dose (état au 27 juin 2021).<sup>58</sup> En considérant qu'en moyenne, 49,54% et 31,55% de la population française avaient été vaccinés avec la première et la deuxième dose respectivement à cette date, les niveaux de vaccination de la Guyane sont significativement inférieurs aux niveaux de vaccination moyens de la France.

#### MESURES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE

Afin de contrer les effets économiques négatifs de la pandémie de COVID-19, l'Initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus (CRII) et l'Initiative d'investissement dans la réponse au coronavirus Plus (CRII+) ont facilité l'octroi de fonds pour des investissements productifs dans les PME, pour aider les travailleurs et les entreprises à s'adapter au changement, et pour le développement de services touristiques pour les PME.<sup>59</sup> En outre, le paquet REACT-UE a alloué 63,5 millions d'euros au titre du FEDER pour soutenir l'économie de la région.<sup>60</sup>

En vertu du cadre temporaire pour les aides d'État, la Commission européenne a approuvé des régimes de soutien, tels que le régime français de 2 milliards d'euros destiné à financer les coûts fixes non couverts des entreprises touchées par l'épidémie de coronavirus.<sup>61</sup> Cette mesure a permis d'accorder des subventions directes aux entreprises françaises ayant besoin de liquidités en raison de la baisse du chiffre d'affaires qu'elles ont subie entre janvier et novembre 2021.

En outre, de nombreuses mesures ont également été activées par les gouvernements régionaux et nationaux dans le but de soutenir l'industrie et l'économie guyanaises. Parmi les mesures de grande ampleur, on peut citer :

- **Le Prêt garanti par l'État (PGE)** : Cette mesure de soutien a permis d'accorder des prêts à des entreprises guyanaises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, qui déclaraient auparavant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros.<sup>62</sup>
- **Fonds National de Solidarité (Part I)** : Ce fonds de solidarité a apporté un soutien financier aux PME, travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs de France (y compris de Guyane), tous secteurs confondus, qui ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques de la crise de la COVID-19. Cette aide est versée sous la forme d'un versement mensuel direct de 1 500 € par entreprise.
- **Fonds Régional de Solidarité (Partie II du Fonds National de Solidarité)** : Ce fonds a accordé des subventions directes aux PME, artisans et autres travailleurs indépendants guyanais qui ont été les plus touchés par la crise de la COVID-19.
- **Fonds d'Urgence Économique des Territoires de Guyane (FUETG)** : Ce fonds accorde des prêts à taux zéro aux entreprises locales, notamment aux PME, ayant des besoins de financement liés à des difficultés conjoncturelles et non structurelles ou qui connaissent une situation de fragilité temporaire due à la crise COVID-19. Les prêts ont une valeur minimale de 2 500 € et une valeur maximale de

---

<sup>58</sup> Linternaute (2021) Vaccination Covid en France : chiffres, comparaison avec le monde et dernières actus. Voir : <https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2533282-vaccination-covid-en-france-chiffres-comparaison-avec-le-monde-et-dernieres-actus/>

<sup>59</sup> Coronavirus Dashboard: EU Cohesion Policy Response to the Crisis. Voir :

<https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

<sup>60</sup> Derniers chiffres fournis par la Commission européenne

<sup>61</sup> European Commission (2021) State aid: Commission approves €2 billion French scheme to support uncovered fixed costs of companies affected by the coronavirus outbreak. Voir : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_815](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_815)

<sup>62</sup> Bpifrance (2020) COVID-19, quelles mesures de soutien financier aux entreprises des territoires de Guyane ? Voir : <https://www.ctguyane.fr/www/wp-content/uploads/2020/09/prsentation-des-dispositifs-de-relance-en-guyane-vf.pdf>

---

50 000 €, avec une durée maximale de remboursement de sept ans.<sup>63</sup> A ce jour, le fonds est doté de 8,7 millions d'euros et est cofinancé par la Collectivité territoriale de Guyane et ses communes.<sup>64</sup>

- **Prêt Rebond** : La banque publique d'investissement Bpifrance a mis en place un dispositif de prêt à taux zéro pour soutenir financièrement la trésorerie des PME gyanaises, tous secteurs d'activité confondus, en situation de fragilité temporaire du fait de la pandémie de COVID-19. Les prêts vont de 10 000 à 50 000€.<sup>65</sup> Les demandes de prêts sont traitées sur une plateforme numérique et entièrement automatisée, permettant une décision d'octroi dans les 48 heures et un décaissement du prêt dans les 5 à 7 jours.
- **Prêt développement Outre-mer** : Ce dispositif de prêt fait également partie des mesures de soutien de Bpifrance et a été mis à la disposition des micro-entreprises, PME et ETI gyanaises en phase de création ou de croissance de leur modèle économique. Le montant des prêts accordés dépend directement du stade de croissance des entreprises et peut être utilisé pour financer le fonds de roulement et les projets d'investissement des entreprises.
- **Subvention Investissement Outre-mer** : Ce programme de subvention a fourni aux PME gyanaises des subventions directes, allant de 20 000 à 100 000 euros, à utiliser comme dépenses d'investissement pour la réduction de la consommation d'énergie et des impacts environnementaux.
- **Subvention Innovation Outre-mer** : Cette mesure a été instituée par le gouvernement national et a fourni des subventions directes, allant de 20 000 à 100 000 euros, pour les start-ups et les entrepreneurs régionaux.<sup>66</sup> Ces subventions visent à financer des processus innovants réussis afin de s'assurer que les produits innovants sont toujours en mesure d'entrer sur le marché, même pendant la période de détresse financière causée par la pandémie de coronavirus.
- **Exonération des taxes de production** : Par le biais du programme France Relance, l'État français a exonéré les entreprises gyanaises du paiement de certaines taxes de production pour l'année 2021. Les entreprises gyanaises ont bénéficié de réductions de taxes à la production équivalentes à 18,5 millions d'euros.<sup>67</sup>
- **Une aide supplémentaire pour le secteur privé** : En complément du FUETG, cette mesure permet aux EPCI de Guyane (états régionaux) d'accorder des subventions aux entreprises de leur territoire.<sup>68</sup> Chaque Etat dispose d'un droit de vote et définit le cadre d'intervention et les critères d'attribution des subventions accordées.

### *Mesures sectorielles spécifiques*

Deux des secteurs les plus touchés ont été le tourisme et la culture. Pour soutenir ces secteurs, le gouvernement français a mis en place les mesures suivantes :

- **Prêt Tourisme** : Comme mentionné, l'industrie du tourisme a été l'une des industries les plus durement touchées au sein de l'économie de la Guyane française ; elle a subi une baisse estimée à 90,7% de la productivité économique pendant le confinement.<sup>69</sup> Pour faire face à ce problème, Bpifrance a mis en place ce programme de prêts sectoriels destinés aux micro-entreprises, PME et entreprises de taille

---

<sup>63</sup> Collectivité Territoriale de Guyane (2020) Fonds d'urgence économique des territoires de Guyane. Voir : <https://fondsdurgence-guyane.fr/>

<sup>64</sup> Collectivité Territoriale de Guyane (2020) Mise en place d'un fonds d'urgence à destination des entreprises TPE-PME. Voir : <https://www.ctguyane.fr/covid-19-mesures-economiques-mise-en-place-dun-fonds-durgence-a-destination-des-entreprises-tpe-pme/>

<sup>65</sup> Bpifrance (2020) COVID-19, quelles mesures de soutien financier aux entreprises des territoires de Guyane ? Voir : <https://www.ctguyane.fr/www/wp-content/uploads/2020/09/prsentation-des-dispositifs-de-relance-en-guyane-vf.pdf>

<sup>66</sup> Bpifrance (2020) COVID-19, quelles mesures de soutien financier aux entreprises des territoires de Guyane ?

Accès : <https://www.ctguyane.fr/www/wp-content/uploads/2020/09/prsentation-des-dispositifs-de-relance-en-guyane-vf.pdf>

<sup>67</sup> France Relance (2020) France Relance en Guyane. Voir : [https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche\\_france\\_relance\\_en\\_guyane.pdf](https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche_france_relance_en_guyane.pdf)

<sup>68</sup> Collectivité Territoriale de Guyane (2021) COVID-19 : point sur les mesures économiques de soutien aux entreprises gyanaises. Voir : <https://www.ctguyane.fr/mesures-economiques-covid-19-point-sur-les-mesures-economiques-de-soutien-aux-entreprises-gyanaises/>

<sup>69</sup> DME (2020) Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines. Voir : <https://www.mayotte.cci.fr/content/uploads/2020/06/DME-Impact-%C3%A9co-Covid19-rapport-final.pdf>

---

intermédiaire de Guyane française faisant partie de l'industrie du tourisme. Ces prêts vont de 20 000 € à 2 millions d'euros et ont une durée de remboursement maximale de 12 ans.

- **Secteur culturel** : Deux mesures d'appui ont été déployées pour soutenir les professionnels du secteur.
  - Le **Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle** (FUSSAT) a apporté un soutien financier aux professionnels du secteur du spectacle vivant, qui a été durement touché.<sup>70</sup> Ce fonds de solidarité a permis d'accorder des subventions directes aux artistes et techniciens n'ayant pas pu se produire lors d'événements en direct en raison de la pandémie de COVID-19.
  - Le **Fonds d'indemnisation pour les tournages** a été créé par le gouvernement français pour couvrir les dépenses engagées par les producteurs de films ayant été contraints d'interrompre le processus de production de leurs films en raison de la pandémie de coronavirus, à partir du 1er juin. La mesure couvre 19 % à 20 % des coûts encourus, avec un plafond de 1,2 million d'euros.<sup>71</sup>

## MESURES SOCIALES ET RELATIVE A L'EMPLOI

Outre les mesures économiques susmentionnées, le gouvernement national et régional (Guyane) ont également mis en place de nombreuses mesures sociales et relatives au marché du travail. Celles-ci étaient axées sur le soutien aux jeunes, le renforcement de l'aide sociale et la lutte contre le chômage.

### Chômage

Comme indiqué dans la section précédente relative aux conséquences économiques, la Guyane souffre d'un chômage structurel de longue durée généré par une inadéquation des compétences avec le marché du travail, et par les conditions défavorables de ce dernier. Afin d'éviter l'aggravation de ce problème lors de la pandémie de COVID-19, les mesures suivantes ont été mises en place :

- La mesure **Activité Partielle** a été lancée au niveau national et a permis aux entreprises, qui étaient confrontées à une réduction durable de leurs activités économiques, de réduire temporairement les heures de travail de leurs employés. Pendant la réduction du temps de travail, les employeurs recevront une indemnité pour les heures non travaillées. Cette indemnité s'élève au maximum à 70 % du salaire brut versé aux employés placés en situation d'emploi partiel de longue durée.

Les jeunes représentent une part importante de la population de chômeurs en Guyane et ont été particulièrement touchés pendant la pandémie, tant au niveau de leur éducation que de leur participation au marché du travail. C'est pourquoi les mesures suivantes ont été spécifiquement déployées pour soutenir la poursuite des études des jeunes ou leur intégration sur le marché du travail :

- Le dispositif national d'incitation **1 Jeune 1 Solution** a été mis en place pour soutenir l'emploi des jeunes. Cette mesure offre des incitations au secteur privé sous la forme de subventions de 4 000 € aux entreprises qui embauchent des jeunes ou proposent des apprentissages. Cette mesure permet également de dispenser des formations aux jeunes. En 2020, plus de 685 jeunes Guyanais ont bénéficié de cette mesure. Le programme France Relance a également parrainé 198 apprentis et subventionné 297 emplois-jeunes en Guyane.<sup>72</sup>

---

<sup>70</sup> Ministère de la Culture (2020) Covid-19 : les mesures de soutien pour la Culture, secteur par secteur. Voir : <https://www.culture.gouv.fr/Divers/Covid-19-les-mesures-de-soutien-pour-la-Culture-secteur-par-secteur>

<sup>72</sup> France Relance (2020) France Relance en Guyane. Voir : [https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche\\_france\\_reliance\\_en\\_guyane.pdf](https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche_france_reliance_en_guyane.pdf)

- 
- Dans le cadre du dispositif **1 Jeune 1 solution**, le **Projet Initiative Jeunes (PIJ)** vise à soutenir la création ou la reprise d'entreprises par des jeunes dans les territoires d'outre-mer, dont la Guyane.<sup>73</sup> Ce soutien financier consiste en des subventions directes, d'une valeur faciale maximale de 9 378 €, accordées aux personnes âgées de 18 à 30 ans qui créent ou reprennent une entreprise locale.
  - Le gouvernement a également apporté son **soutien aux étudiants** en prenant en charge la moitié des frais des repas servis dans les écoles et les universités. 21 210 familles guyanaises ont bénéficié de cette mesure, représentant 1 million d'euros d'aides publiques.<sup>74</sup>

Considérant qu'elle a amené une plus grande partie de la population sous le seuil de pauvreté, la pandémie de COVID-19 a rendu nécessaire le soutien de mesures destinées aux personnes concernées par la pauvreté. Ainsi, les types de mesures suivants ont été mis en œuvre dans le but de soutenir les personnes les plus vulnérables de la société, comme les ménages à faible revenu ou ceux qui ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux pendant la pandémie.

- Le gouvernement français a prévu une **aide exceptionnelle pour les ménages à faibles revenus et les jeunes**, sous la forme d'une subvention de 150 € dont la valeur augmente en fonction de la taille du ménage (nombre d'enfants). En Guyane, au 15 mai 2020, un total de 9,9 millions d'euros a été distribué, au bénéfice de 29 120 familles.<sup>75</sup>
- Le gouvernement français a également financé **un programme d'aide alimentaire d'urgence** de 1,9 million d'euros pour la Guyane. Le 24 avril 2020, près de trois tonnes de produits frais ont été collectées auprès des agriculteurs de la région et distribuées aux citoyens.<sup>76</sup>

### Réflexions sur les mesures<sup>77</sup>

Il est difficile d'évaluer l'efficacité globale des mesures susmentionnées en raison du manque d'informations disponibles et des différents stades de mise en œuvre. Cependant, les entretiens suggèrent certaines idées, présentant des perspectives mitigées.

Dans l'ensemble, les mesures ont été perçues comme pertinentes, et le gouvernement régional a été proactif dans le déploiement de mesures spécifiques. En outre, les demandes de prêts virtuels *Rebound Loan* sont considérées comme ayant fonctionné efficacement, tandis que la suspension des cotisations de sécurité sociale est également considérée comme une mesure efficace qui a aidé la trésorerie de nombreuses entreprises.

Cependant, la mise en œuvre présente quelques difficultés, qui sont généralement liées à l'accès à l'information et aux capacités régionales à soutenir des mesures spécifiques. Par exemple, au départ, il y a eu une certaine confusion parmi les chefs d'entreprise de Guyane française qui croyaient que le Prêt Garanti par l'État fonctionnait comme un système de subvention avec des déboursements automatiques. En outre, cet instrument a été moins utilisé en Guyane que dans certains autres territoires français, car les entreprises guyanaises sont généralement plus réticentes à demander des prêts, tandis que les banques locales sont perçues comme plus réticentes à prêter en période d'incertitude.

---

<sup>73</sup> Les services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin (2020) France-Relance : Projet initiative jeunes. Voir : <http://www.saint-barth-saint-martin.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/France-Relance-Projet-initiative-jeunes>

<sup>74</sup> INSEE (2020) Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622442>

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Les réflexions sur les mesures sont principalement fondées sur les commentaires des parties prenantes recueillis entre janvier et juillet 2021. Elles doivent être considérées comme un premier retour d'information et un aperçu des mesures plutôt que comme une évaluation. Le rapport final tente de fournir un examen plus détaillé des mesures en termes de pertinence et de résultats obtenus.



---

En outre, bien que les déboursements du Fonds National de Solidarité aient été rapides, les entreprises candidates en Guyane ont rencontré des difficultés liées à une mauvaise communication avec les autorités françaises, et ont dû faire face à des procédures relativement longues et complexes. Selon les personnes interrogées, les autorités régionales ont également été submergées de demandes et ont eu besoin de temps pour évaluer les demandes et déboursier l'aide, conduisant à un délai de traitement moyen de trois à quatre mois par demande.<sup>78</sup> En outre, alors que les chefs d'entreprise guyanais s'attendaient à ce que les prêts dans le cadre du Prêt Rebond soient offerts automatiquement, des informations comptables et fiscales étaient nécessaires avant que les prêts puissent être versés.<sup>79</sup>

Enfin, selon les personnes interrogées, le plan de relance donne la priorité aux entreprises ayant un plan de développement écologique/durable. Ce critère représente un défi pour de nombreuses entreprises de Guyane, qui ne sont pas encore suffisamment développées pour avoir une perspective durable. Par conséquent, les entreprises de la région peuvent répondre à un nombre limité d'appels à projets.

## 5. PERSPECTIVES D'AVENIR

À court terme, la Guyane continuera à faire face à des défis importants en termes de 1) déploiement de son programme de vaccination de masse, 2) poursuite de l'aide financée par l'État, pour éviter la privation sociale et la perte de temps consacré à l'éducation des jeunes, et 3) promotion de la reprise de l'activité commerciale tout en évitant de nouvelles épidémies de COVID-19. Les perspectives de reprise économique à court terme en Guyane française seront fortement influencées par l'évolution de la situation au Brésil. En tant que première économie d'Amérique du Sud, le Brésil est un marché important et une source de demande d'exportation pour la Guyane française. Cependant, à la mi-2021, les infections à la COVID-19 au Brésil restent relativement élevées et le programme de vaccination est lent. Ce facteur, associé à la porosité de la frontière entre le Brésil et la Guyane, pourrait avoir un effet de freinage sur la reprise à moyen terme.

Les personnes interrogées pour cette fiche étaient généralement optimistes quant aux perspectives de reprise à moyen terme (jusqu'à fin 2021) et au-delà, faisant référence aux mesures financées par les pouvoirs publics qui ont été mises en place pour stimuler la reprise. Le Centre Spatial Guyanais de l'ESA fait actuellement l'objet d'un programme de modernisation (de 2020 à 2024). Il s'agit également d'un motif d'optimisme économique, le centre spatial étant à la fois économiquement et politiquement important pour la région et les voyages spatiaux constituant un levier à long terme pour une croissance économique plus large.

En termes de perspective sectorielle, l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) rapporte que les chefs d'entreprise du secteur du commerce sont optimistes quant à la situation économique. La situation semble s'améliorer, avec une augmentation du nombre de salariés, des niveaux d'investissement et de la trésorerie.<sup>80</sup> L'activité du secteur primaire et des industries agroalimentaires s'est stabilisée au premier trimestre 2021. Cependant, le secteur du tourisme reste fortement affecté à la mi-2021, et l'arrêt continu de ce secteur signifie que ses perspectives à court terme restent limitées.

Les personnes interrogées notent également que la pandémie de COVID-19 a permis de stimuler la numérisation en Guyane, avec le télétravail et une plus grande dépendance aux applications mobiles. Comme dans d'autres régions ultrapériphériques, les entreprises ont été contraintes d'adapter leurs modèles économiques et - dans certains cas - leurs canaux de commercialisation. Dans le même temps, la région est freinée par son infrastructure

---

<sup>78</sup> Entretien

<sup>79</sup> Entretien

<sup>80</sup> IEDOM (2021) Tendances Conjoncturelles ; Guyane. N° 593 / Juillet 2021. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances\\_conjoncturelles\\_1t2021\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances_conjoncturelles_1t2021_vf.pdf)

---

numérique limitée et les disparités régionales, l'intérieur des terres étant nettement moins développé que les communes côtières.

À long terme, les perspectives de la Guyane dépendront moins d'initiatives à durée limitée financées par des fonds publics (même si celles-ci resteront une condition importante de stabilisation), que de la capacité du gouvernement national et régional à traiter les problèmes structurels économiques et sociaux sous-jacents, à diversifier les activités économiques et à promouvoir l'innovation.

Étant donné que la base économique de la Guyane est largement constituée d'activités à faible valeur ajoutée à l'heure actuelle (comme l'agriculture et l'industrie manufacturière de base), il serait rationnel de se concentrer sur l'augmentation de la valeur ajoutée des activités économiques. Compte tenu des caractéristiques géographiques uniques de la région, la Guyane a le potentiel pour mieux différencier son économie ; par exemple, en tirant parti et en exploitant durablement sa biodiversité pour le tourisme et les bioproduits, y compris les produits pharmaceutiques. La création d'industries orientées vers l'exportation contribuera également à combler le déficit commercial de la Guyane et à réduire (sans toutefois l'éliminer) la dépendance économique vis-à-vis de la France.

Ces efforts économiques inviteront à une réforme sociale parallèle, notamment en termes d'amélioration du système éducatif afin que les jeunes Guyanais soient dotés des compétences et de l'état d'esprit nécessaires pour construire et développer les industries futures. La croissance démographique de la Guyane et sa forte proportion de jeunes constituent un avantage potentiel à cet égard. La région bénéficierait également d'un contrôle plus strict des activités illégales et nuisibles à l'environnement, telles que l'exploitation aurifère non réglementée.

Les personnes interrogées notent également qu'aborder et surmonter les barrières commerciales avec les voisins les plus proches, tels que le Suriname, le Brésil et la Guyane, aiderait les perspectives économiques à plus long terme de la Guyane française. La Guyane française est une frontière extérieure de l'UE conduisant à l'application de tarifs douaniers extérieurs. La Guyane française est fortement tributaire du commerce avec ses voisins des pays tiers, qui sont également membres du MERCOSUR.

## 6. SUGGESTIONS POUR L'ÉLABORATION DE MESURES DE REPRISE ET DE RÉSILIENCE

### RECOMMANDATION 1 : LA POURSUITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE AUX PERSONNES ET AUX MÉNAGES EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

**Type de mesures :** Sécurité alimentaire

**Durée :** Court terme

**Enjeux :** La Guyane française était confrontée à d'importants défis sociaux, même avant le déclenchement de la pandémie, notamment la pauvreté. La pandémie n'a fait qu'exacerber les défis sociaux et augmenter la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté. L'adoption de mesures de confinement en Guyane française a souligné le manque d'accès aux services de base et l'incapacité de nombreux habitants à se procurer de la nourriture et de l'eau. Malgré les efforts du gouvernement pour aider les personnes dans le besoin par le biais d'initiatives d'aide alimentaire, une enquête menée par la Croix-Rouge à l'été 2020 a révélé que 45 % des adultes et 32 % des enfants n'avaient pris qu'un seul repas la veille.

En conséquence, des mesures régionales ont été adoptées pour fournir une aide alimentaire aux personnes dans le besoin, mobilisant des avions militaires dans certains cas où les rivières étaient infranchissables en raison de la sécheresse. En avril 2020, un programme national d'aide alimentaire a été déployé, et a permis de distribuer près de trois tonnes de produits frais collectés auprès des agriculteurs guyanais aux citoyens dans le besoin.

---

**Objectif :** Améliorer l'accès de la population à la nourriture en prodiguant une attention particulière aux groupes vulnérables et en augmentant la fourniture d'aide alimentaire.

**Actions :** L'aide alimentaire, dans le cas de la Guyane, a été une forme de protection sociale, qui mérite d'être poursuivie à court terme, notamment parce que, en ces temps incertains, les interventions alimentaires jouent un rôle déterminant pour limiter la souffrance et les effets d'un choc sur les moyens de subsistance. Toutefois, comme c'est le cas pour toutes les mesures d'aide alimentaire dans le monde, il est difficile de s'assurer qu'elles atteignent efficacement les groupes les plus vulnérables. Dans ce contexte, il est recommandé que les mesures d'aide alimentaire soient non seulement maintenues mais aussi renforcées à court terme, sur la base d'une évaluation des besoins à l'aide d'une enquête structurée ou d'autres outils permettant de suivre les groupes vulnérables, y compris ceux des secteurs informels, et les migrants. Ces enquêtes pourraient être envoyées par les autorités régionales aux ménages afin de recueillir des informations sur leur situation, y compris les niveaux de revenus. Le récent appel à projets, lancé dans le cadre de France Relance, pour lutter contre la pauvreté et la faim de manière innovante offre aux RUP l'occasion de partager les résultats et les solutions potentielles. En outre, lorsque cela est possible, les outils numériques pourraient être explorés pour assurer une sensibilisation et un suivi améliorés et efficaces, éventuellement sous la direction du ministère français des Solidarités et de la Santé et avec le soutien des organisations de la société civile et des ONG.

L'extension des initiatives d'aide alimentaire permettrait d'aider les personnes les plus démunies, qui ne parviennent toujours pas à se remettre des impacts de la pandémie. Cela permettrait également d'apaiser les tensions sociales. À long terme, des options structurelles et législatives pourraient être évaluées afin d'explorer les possibilités de la combiner avec des mécanismes de soutien complémentaires tels que les soins de santé, l'éducation et le développement des compétences. Le gouvernement national et le gouvernement régional pourraient coopérer pour assurer le financement national de telles initiatives, notamment avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER).

## **RECOMMANDATION 2 : POURSUIVRE LE SOUTIEN A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES**

**Type de mesures :** Emploi

**Durée :** Court à moyen terme

**Enjeux :** Avant même la crise de la COVID-19, la Guyane souffrait d'un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes. Cette situation s'explique en grande partie par :

- La croissance démographique rapide que connaît le territoire, due à la combinaison d'un taux de natalité élevé et de l'afflux accru de jeunes en raison de son taux de croissance économique positif.
- Le niveau relativement faible d'éducation et de formation.

Ceux qui ont un emploi occupent souvent des postes à bas salaire dans les secteurs de l'hôtellerie et/ou de la restauration, qui sont également les secteurs les plus touchés par la pandémie. En conséquence, le taux de chômage a augmenté et la sécurité de l'emploi a diminué. L'initiative 1 Jeune, 1 Solution (décrite à la section 4), qui a été déployée pour soutenir l'emploi des jeunes dans les régions ultrapériphériques françaises, a permis de préserver une partie de l'emploi des jeunes, en offrant des subventions à l'embauche aux entreprises, ainsi que des cours de formation et des contrats d'apprentissage aux jeunes.

**Objectif :** Réduire les niveaux de chômage des jeunes par le biais d'un soutien financier et de l'amélioration des compétences.

---

**Actions :** Sur la base des informations disponibles, une approche en deux temps est recommandée. La première étape consisterait à prolonger à court terme l'aide financière accordée par l'initiative 1 Jeune, 1 Solution. Ce dispositif qui subventionnait les employeurs qui embauchaient des jeunes (moins de 26 ans) a pris fin le 31 mai 2021. Cependant, compte tenu de l'impact à plus long terme de la pandémie et des défis inhérents à l'emploi des jeunes en Guyane, la poursuite de l'initiative 1 Jeune, 1 Solution, en combinaison avec le Projet Initiative-Jeune (PIJ), pourrait jouer un rôle clé dans une reprise rapide et contribuerait à maintenir et à améliorer l'emploi des plus jeunes.

À moyen terme, il est recommandé de procéder à une évaluation de la mesure par laquelle l'initiative "1 Jeune, 1 Solution" s'attaque aux causes structurelles du chômage des jeunes, à savoir l'inadéquation des compétences et les faibles niveaux d'éducation. Ensuite, sur la base de cette évaluation, des mesures supplémentaires pourraient être élaborées pour faire progresser les compétences et la formation des jeunes.

Le Fonds social européen (FSE), y compris l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), pourrait être une source potentielle de soutien pour de telles mesures. En outre, la possibilité d'utiliser les fonds de l'instrument d'appui technique (IAT) pourrait également être explorée.

### **RECOMMANDATION 3 : FOURNIR UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES POUR DEVELOPPER DES COMPETENCES ET DES SERVICES NUMERIQUES**

**Type de mesures :** Numériques, infrastructures, développement des compétences et investissement

**Durée :** Long terme

**Enjeux :** La pandémie a rendu indispensables la communication numérique et le travail à distance. A ce jour, la transition numérique en Guyane a été très limitée. Si des réformes de numérisation ont été initiées dans la plupart des régions ultrapériphériques françaises, très peu d'initiatives d'accompagnement numérique ont eu lieu jusqu'à présent en Guyane. Il est important de noter que, compte tenu de l'approche basée sur le couvre-feu préférée en Guyane à un confinement complet, il y avait un besoin moins pressant pour les entreprises de passer rapidement à des plateformes et des modèles d'affaires numériques que dans certaines autres régions ultrapériphériques. Cependant, compte tenu de l'évolution de la situation liée à la pandémie, et de l'urgence d'accélérer la numérisation, le premier appel à projets sur l'inclusion numérique a été lancé en mars 2021, soit près d'un an après la détection des premiers cas.<sup>81</sup>

**Objectif :** Accélérer la transition numérique en Guyane française par une approche par étapes.

**Actions :** Une campagne de numérisation et un investissement dans des efforts de transition numérique rapide pour les entreprises sont recommandés. Bien qu'une transition numérique efficace nécessite la participation active de tous les acteurs, y compris les consommateurs, les entreprises et les services publics, les entreprises de Guyane auront besoin d'un soutien particulier pour améliorer l'accès aux outils numériques, leur adoption et leur utilisation. Les infrastructures et services de communication sous-tendent l'utilisation des outils et pratiques numériques.

Étant donné que le niveau de numérisation est faible en Guyane, la première étape consisterait à garantir l'accès et à faciliter les interactions par des investissements échelonnés pour les outils numériques logiciels et matériels. En parallèle, il sera essentiel de promouvoir l'adoption, la diffusion et l'utilisation effective des outils numériques avancés, notamment en favorisant l'investissement dans les TIC et les actifs immatériels, auprès des entreprises, en particulier les PME et les microentreprises. Les compétences, ainsi que la sensibilisation aux avantages de la

---

<sup>81</sup> Appel à projets - Inclusion numérique en Guyane. Voir : <https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Appels-a-Projets/2021/Appel-a-projets-Inclusion-numerique-en-Guyane>

---

transformation numérique, jouent un rôle essentiel dans la réduction de la fracture numérique. Par conséquent, l'allocation efficace des ressources pour permettre l'investissement dans les compétences, associée à des changements structurels dans les infrastructures, stimulerait l'adoption et la diffusion des technologies numériques.

Les entreprises ont besoin d'un instrument de soutien pour faciliter la modernisation des pratiques commerciales, la plupart des activités étant restées hors ligne. Un outil potentiellement utile serait un "chèque numérique" pour les entreprises. Un tel dispositif pourrait s'inspirer du Chèque TIC déployé en Guadeloupe, qui apportait une aide financière aux entreprises sous forme de subventions pour le développement de services informatiques et l'acquisition de logiciels et de matériel.

La Guyane pourrait étudier la possibilité d'utiliser une partie du financement de 7 milliards d'euros alloué par le gouvernement français aux investissements numériques dans le pays pour les deux prochaines années, et pourrait envisager d'autres sources de financement possibles, notamment les possibilités de financement du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour soutenir les PME et le programme Europe numérique.

#### **RECOMMANDATION 4 : AMELIORER LA CAPACITE DU SECTEUR PUBLIC A FOURNIR UN SOUTIEN TECHNIQUE AUX BENEFICIAIRES D'AIDES**

**Type of mesures :** Gouvernance, soutien technique

**Durée :** Court à moyen terme

**Enjeux :** Si les mesures ont été largement déployées dans les RUP, l'information a été diffuse, ce qui a souvent eu un impact sur la connaissance et l'utilisation des mesures. Plusieurs parties prenantes locales ont souligné les difficultés du gouvernement régional concernant la mise en œuvre des mesures. La mauvaise communication avec les autorités régionales et l'accès limité aux informations concernant les mesures ont entraîné une certaine confusion chez de nombreuses entreprises guyanaises quant à la nature des mesures (par exemple, si le régime de prêt garanti par l'État prenait la forme d'une subvention ou d'un prêt). Les bénéficiaires éligibles ont souvent été confrontés à une charge administrative (c'est-à-dire à des procédures de demande longues et complexes) et à des difficultés liées à l'interprétation des critères d'éligibilité et à la bureaucratie pour accéder à des interventions de soutien spécifiques. Les autorités locales ont également été débordées par les demandes. En outre, les bureaux ont été fermés lors du premier confinement au deuxième trimestre 2020, ce qui a entraîné des retards dans le traitement des demandes et le versement de l'aide.

**Objectif :** Faciliter l'accès aux informations sur les aides disponibles et alléger la charge administrative des bénéficiaires (potentiels).

**Actions :** L'accès à l'information est un tremplin essentiel pour l'utilisation des mesures disponibles et l'adoption d'actions spécifiques. À court terme, la centralisation des informations sur les sites internet des gouvernements régionaux est essentielle pour l'efficacité. En outre, des services d'assistance/de conseil pourraient contribuer à renforcer la sensibilisation et la compréhension. Cette possibilité pourrait être étudiée avec les tierces parties concernées. À court et moyen terme, il serait souhaitable de mettre en place un observatoire centralisé pour suivre, collecter, examiner et surveiller les impacts de ces mesures. Entre-temps, il sera essentiel d'évaluer et de définir des principes de fonctionnement clairs du côté de l'offre (c'est-à-dire le gouvernement régional et d'autres institutions) pour l'accès aux mesures, par exemple en fournissant des instructions claires, en élaborant des manuels de demande de subvention et en fixant des délais de traitement des demandes et des indicateurs clés de performance. En outre, sur la base des meilleures pratiques, les futurs régimes de soutien pourraient être revus afin d'optimiser le processus de demande et d'alléger la charge administrative future. Les autorités

---

régionales et la chambre de commerce pourraient étudier la possibilité d'élargir la gamme de services disponibles en ligne, par exemple la soumission de documents pour l'enregistrement de nouvelles entreprises et les demandes d'aide des bénéficiaires potentiels. Enfin, les autorités régionales et locales pourraient se concentrer sur le renforcement des capacités afin de limiter les risques de retard dans le traitement futur des demandes.

## **RECOMMANDATION 5 : EXPLORER LES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE AVEC LES PAYS VOISINS (MERCOSUR), NOTAMMENT LE SURINAME**

**Type of mesures :** Commerce

**Durée :** Long terme

**Enjeux :** L'économie de la Guyane est fortement tributaire du soutien financier de la France et est loin d'être autosuffisante sur le plan économique. Cependant, elle possède de solides atouts naturels, notamment une vaste zone économique exclusive au large des côtes avec de riches stocks de poissons, une couverture forestière étendue, des gisements de métaux et de minéraux, une biodiversité et une grande superficie non exploitée. En principe, il n'y a aucune raison pour que la Guyane française ne puisse pas devenir plus autosuffisante sur le plan économique, avec du temps et un soutien au développement approprié. L'un de ses inconvénients géopolitiques est le fait qu'elle se trouve dans la position unique (pour une région ultrapériphérique) d'être un territoire de l'UE en Amérique du Sud continentale, partageant des frontières terrestres avec le Suriname et le Brésil. Cela signifie que les échanges commerciaux et douaniers à travers sa frontière sont soumis aux tarifs et frais de douane habituels. La Guyane française commerce très peu avec ses voisins sud-américains.

**Objectif :** Faciliter le commerce à faible friction avec les voisins les plus proches, réduire le déficit commercial régional et encourager l'autosuffisance économique.

**Actions :** Poursuivre le dialogue en cours avec le Suriname et/ou le Brésil en vue d'envisager la création d'une zone de libre-échange (ou zone sans frictions).<sup>82</sup>

La frontière avec le Suriname est un point de mire recommandé, car le Suriname n'est pas partie à l'accord commercial existant entre l'UE et le Mercosur, qui a été convenu en principe en juin 2019 (mais qui doit encore être ratifié). Un ensemble d'actions à plus petite échelle, associé à un dialogue continu, pourrait potentiellement établir un commerce libre ou à faible friction dans une section localisée de la frontière soumise à des contrôles plus efficaces (c'est-à-dire plus près de la côte), permettant la vente et l'achat légitimes de certains types de marchandises. Il s'agit d'une piste, qui n'est pas sans précédent, mais qui a été bloquée en raison de plusieurs questions insolubles, telles que le tracé exact de la frontière entre la Guyane française et le Suriname.

Il faudrait probablement commencer par une analyse de faisabilité détaillée et un dialogue renforcé avec le Suriname. Cela impliquerait des recherches, notamment une étude d'impact et une évaluation des options politiques afin de vérifier les avantages mutuels pour les deux économies.

---

<sup>82</sup> Il s'agit d'un concept établi, également connu sous le nom de "zones de commerce extérieur/ Foreign Trade Zones " en Amérique du Nord, qui peut être défini comme "un emplacement spécifique dans un pays qui est officiellement désigné pour bénéficier d'exonérations tarifaires et fiscales en ce qui concerne l'achat ou l'importation de matières premières, de composants ou de produits finis". Voir par exemple : <https://www.canada.ca/en/department-finance/programs/international-trade-finance-policy/foreign-trade-zone.html>

## REFERENCES

- ADEME (2018) *Enjeux de la mobilité en Guyane*. Voir : <https://www.guyane.ademe.fr/sites/default/files/note-ademe-enjeux-mobilite-guyane.pdf>
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) (2020) *Communiqué de presse Covid-19 : l'Agefiph prend 10 mesures pour soutenir l'emploi des personnes handicapées*. Voir : <https://guadeloupe.deets.gouv.fr/sites/guadeloupe.deets.gouv.fr/IMG/pdf/agefiph-cp-mesurescovid-vf-.pdf>
- Association des CCI des Outre-Mer (2020) *Outre-Mer : l'Etat d'Urgence*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf>
- Bpifrance (2020) *COVID-19, quelles mesures de soutien financier aux entreprises des territoires de Guyane ?* Voir : <https://www.ctguyane.fr/www/wp-content/uploads/2020/09/prsentation-des-dispositifs-de-relance-en-guyane-vf.pdf>
- CCI Guyane (2020) *Plan Relance Guyane*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2020/10/Plan-Relance-Guyane.pdf>
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Guyane (2020) *Mesures économiques aides aux artisans crise coronavirus*. Voir : <https://cma-guyane.fr/mesures-economiques-aides-aux-artistes-crise-coronavirus/>
- Chim, P.R. (2020) *French Guiana, Patterns of Growth and Development, Annals of social sciences & management studies*, 5 (4), 80-85, juillet 2020
- Collectivité Territoriale de Guyane (2020) *Fonds d'urgence économique des territoires de Guyane*. Accès : <https://fondsdurgence-guyane.fr/>
- Collectivité Territoriale de Guyane (2020) *Mise en place d'un fonds d'urgence à destination des entreprises TPE-PME*. Voir : <https://www.ctguyane.fr/covid-19-mesures-economiques-mise-en-place-dun-fonds-durgence-a-destination-des-entreprises-tpe-pme/>
- Collectivité Territoriale de Guyane (2021) *COVID-19 : point sur les mesures économiques de soutien aux entreprises guyanaises*. Voir : <https://www.ctguyane.fr/mesures-economiques-covid-19-point-sur-les-mesures-economiques-de-soutien-aux-entreprises-guyanaises/>
- Direction Générale des Territoires et de la Mer (2013) *Le Plan Global des Transports et Déplacements de la Guyane (2013-2025)*. Voir : <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-global-des-transports-et-deplacements-de-r645.html>
- Deloitte (2018) *Le potentiel de développement économique durable de la Guyane*. Voir : [https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fr/Documents/sustainability-services/deloitte\\_developpement-economique-durable-guyane\\_.pdf](https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fr/Documents/sustainability-services/deloitte_developpement-economique-durable-guyane_.pdf)
- Demmer, B. (2020) *Coronavirus : déclenchement du plan blanc dans tous les hôpitaux de France*. Voir : <https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-plan-blanc-et-bleu-definition>
- Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (2021) *Le Chiffre du commerce extérieur - Données Régionales*. Voir : [https://lekiosque.finances.gouv.fr/site\\_fr/regions/data\\_region\\_special.asp?lreq=249C](https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/data_region_special.asp?lreq=249C)
- DME (2020) *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*. Voir : <https://www.mayotte.cci.fr/content/uploads/2020/06/DME-Impact-%C3%A9co-Covid19-rapport-final.pdf>
- European Commission, *Coronavirus Dashboard: EU Cohesion Policy Response to the Crisis*. Voir : <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>
- European Commission (2020) *State aid: Commission approves €5 billion French 'umbrella' scheme to support research, development, testing infrastructures and production of coronavirus relevant products*. Voir : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_20\\_1016](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_1016)
- European Commission (2021) *State aid: Commission approves €2 billion French scheme to support uncovered fixed costs of companies affected by the coronavirus outbreak*. Voir : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_21\\_815](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_815)
- Eurostat (2020) *Population au 1er janvier par région NUTS 2, code de données en ligne : TGS00096*
- Eurostat (2021) *Population au 1er janvier par âge, sexe et région NUTS 2*
- Gouvernement Français (2020) *France Relance*. Voir : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf)
- Gouvernement Français (2020) *France Relance en Guyane*. Voir : [https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche\\_france\\_relance\\_en\\_guyane.pdf](https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/fiche_france_relance_en_guyane.pdf)
- IEDOM (2020) *Annexes statistiques Guyane, 3e trimestre 2020*

- IEDOM (2020) Annexes statistiques Guyane, 4e trimestre 2020
- IEDOM (2021) *Tendances Conjoncturelles* ; Guyane. N° 593 / Juillet 2021. Voir : [https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances\\_conjoncturelles\\_1t2021\\_vf.pdf](https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tendances_conjoncturelles_1t2021_vf.pdf)
- IFCIC (2020) *L'IFCIC mobilisé en faveur des entreprises des secteurs culturels et créatifs*. Voir : <http://www.ifcic.fr/infos-pratiques/communiqués-de-presse/l-ifcic-mobilise-en-faveur-des-entreprises-des-secteurs-culturels-et-creatifs.html>
- INSEE (2017) *Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte*, 01/07/2020. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377>
- INSEE (2019) *Beaucoup de jeunes et peu d'emplois*, 01/07/2019. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4183267>
- INSEE (2019) *L'investissement et la consommation portent le redémarrage de l'économie : Comptes économiques 2018 de Guyane*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4228678>
- INSEE (2020) *En Guyane, l'économie retrouve son niveau d'avant crise*, Note de conjoncture régionale - 3<sup>e</sup> trimestre 2020, 12/01/2021. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5011209>
- INSEE (2020) *Évolution et structure de la population en 2017 ; Département de la Guyane (973)*, 12/09/2020. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515315?geo=COM-97302>
- INSEE (2020) *Quatre Guyanais sur dix âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi*, INSEE Flash Guyane No.26, 21/04/2020. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4479275>
- INSEE (2020) *Tourisme - Le dynamisme de l'activité hôtelière se poursuit – Bilan économique 2019 – Guyane*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4475862?sommaire=4475978>
- INSEE (2020) *Un recul de l'activité économique de 25% pendant le confinement*, INSEE Flash Guyane, No. 128, Juin 2020. Accès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622442>
- INSEE (2020) *Spatial - Les activités du Centre Spatial Guyanais continuent sur une dynamique moins forte – Bilan économique 2019*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4512863?sommaire=4475978>
- INSEE (2020) *Transport aérien - Un trafic aéroportuaire en constante progression – Bilan économique 2019 – Guyane*. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4510647?sommaire=4475978>
- INSEE (2021) *Bilan économique 2020 – Guyane*, 07/08/2021. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5017321>
- INSEE (2021) *En Guyane, l'économie retrouve son niveau d'avant crise - Insee Conjoncture Guyane - 12*. Accès : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/5011209?pk\\_campaign=avis-parution](https://www.insee.fr/fr/statistiques/5011209?pk_campaign=avis-parution)
- INSEE (2021) *Tableau de bord Conjoncture : Guyane*, 03/03/2021. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304>
- INSEE (2021) *Valeur ajoutée par secteur en 2018*, 04/02/2021. Voir : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012681#tableau-TCR\\_063\\_tab1\\_regions2016](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012681#tableau-TCR_063_tab1_regions2016)
- Laporte, S., 2021. *Coronavirus : les raisons de la réactivation du plan blanc dans les trois hôpitaux de Guyane*. [en ligne] Voir : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/coronavirus-les-raisons-de-la-reactivation-du-plan-blanc-dans-les-trois-hopitaux-de-guyane-916024.html>
- Légifrance (2020) LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 (1). Voir : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000041746999/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000041746999/)
- Les services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin (2020) *France-Relance : Projet initiative jeunes*. Voir : <http://www.saint-barth-saint-martin.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/France-Relance-Projet-initiative-jeunes>
- Linternaute (2021) *Vaccination Covid en France : chiffres, comparaison avec le monde et dernières actus*. Voir : <https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2533282-vaccination-covid-en-france-chiffres-comparaison-avec-le-monde-et-dernieres-actus/>
- Ministère de la Culture (2020) *Covid-19 : les mesures de soutien pour la Culture, secteur par secteur*. Voir : <https://www.culture.gouv.fr/Divers/Covid-19-les-mesures-de-soutien-pour-la-Culture-secteur-par-secteur>
- Ministère des Outre-Mer (2020) *Déclinaison du plan de relance en Outre-mer*. Voir : [https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan\\_relance\\_outre-mer\\_1ep\\_hd.pdf](https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_relance_outre-mer_1ep_hd.pdf)
- Paul, R C. (2020) *French Guiana, Patterns of Growth and Development*. Ann Soc Sci Manage Studies, 5(4): 555669
- Préfet de la Région Guyane (2021) *Appel à projets - Inclusion numérique en Guyane*. Voir : <https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Appels-a-Projets/2021/Appel-a-projets-Inclusion-numerique-en-Guyane>
- Préfet de la Région Guyane (2021) *Lutte contre la propagation du virus COVID-19 en Guyane*. Voir : [https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021\\_01\\_08\\_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane](https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021_01_08_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane)



- Préfet de La Région Guyane (2021) *Call for projects - Digital inclusion in French Guiana*. Voir : <https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Appels-a-Projets/2021/Appel-a-projets-Inclusion-numerique-en-Guyane>
- Préfet de la Région Guyane (2021) *Lutte contre la propagation du virus COVID-19 en Guyane*. Voir : [https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021\\_01\\_08\\_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane](https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2021/Janvier-2021/2021_01_08_Lutte-contre-la-propagation-du-virus-COVID-19-en-Guyane)
- Santé publique France (2020) *Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n°29*, 17 novembre 2020
- Sénat (2020) *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19*. Voir : <http://www.senat.fr/rap/r19-620/r19-6205.html>